

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: 7464
REDACTION: Main 7

FAIS CE QUE DOIS !

LE SENTIMENT CANADIEN

ET LA QUESTION NAVALE

Le débat naval aura toujours ce bon effet de tuer la légende inventée par quelques journaux anglo-canadiens, et tant exploitée depuis par certaines feuilles canadiennes-françaises plus préoccupées de servir les partis que la vérité, savoir, l'opposition à la participation aux guerres impériales venait uniquement de l'élément canadien-français. On connaît les aveux de M. Pardee, du *Globe*, du *Star*, de Toronto, du *Witness*.

Celui-ci revient de nouveau sur le sujet à propos des conclusions que la presse de Londres déduit de la crise actuelle, à Ottawa; et s'il exagère encore sur un point, du moins reconnaît-il franchement que le sentiment d'hostilité aux projets Borden et Laurier n'est pas une affaire de race.

"L'attitude du *Times*, de Londres, écrit le *Witness*, qui attribue à l'influence de l'élément français l'opposition du parti libéral à la politique de contributions à la marine impériale, est presque impardonnable, étant donné que le *Times* ne manque pas de moyens de se convaincre qu'il se rend coupable d'une demi-vérité insultante....

"Le *Times* ne tient pas compte du fait qu'il existe parmi les éléments anglais du Canada un sentiment très général que le Canada ne devrait pas dépenser en armements de l'argent qu'on pourrait utiliser si avantageusement autrement. En fait l'on peut dire que ça été le sentiment instinctif de la majorité de la population en face de cette proposition de trente-cinq millions, sentiment qui a percé de mille manières différentes. Ce sentiment s'était déjà manifesté même contre le projet plus prudent de sir Wilfrid Laurier, d'organiser la défense raisonnable de nos côtes, projet aussi à propos qu'aucun autre, du moment qu'on admet la nécessité de la défense. On ne peut nier que l'élément français s'effraye plus que l'élément anglais de rapports plus intimes avec l'Empire, ou ce qu'on appelle généralement le gouvernement par Londres. Une génération d'Anglo-canadiens grandit qui est presque aussi hostile à tout ce qui ressemble au gouvernement par l'extérieur, et parmi cette génération subsistent les souvenirs du gouvernement par Downing Street."

Presque impardonnable l'attitude du *Times*! Ne s'explique-t-elle pas plutôt très facilement. Le *Times* et ses grands confrères se renseignent sur les affaires canadiennes par l'intermédiaire de leurs correspondants particuliers et la lecture des journaux canadiens et de nos débats parlementaires. Or, qu'est-ce que M. Willison, pour un, n'a cessé de télégraphier au *Times*? Que l'opinion anglo-canadienne était unanime en faveur de la contribution à la marine impériale. Qu'est-ce que le *Star*, le *Mail* and *Empire*, le *Globe* et même le *Witness* répètent depuis quatre ans? La même chose. Et qu'est-ce que les députés à la Chambre des Communes chantent chaque fois que la convocation des Chambres les groupe en chœur? Les uns, comme M. Borden et ses amis, que le pays veut que le Canada soit au premier rang lors du prochain conflit, les autres, comme M. Laurier et sa suite, qu'aux dreadnoughts il faut ajouter le sang du peuple canadien.

Le *Globe* confessait l'autre jour qu'une consultation populaire étouffait probablement le projet de contribution Borden et le projet de marine Laurier, le *Witness* reconnaît maintenant que dès l'ébauche de la politique navale de M. Laurier le peuple s'y sentait instinctivement opposé; mais ces tardifs témoignages rendus à la vérité devenue tellement évidente qu'on ne la peut plus nier n'ont pas encore eu le temps de détruire à l'étranger l'impression créée par cinq années de fausses représentations.

Au plus fort d'une crise, un homme politique encore vivant disait un jour aux rares amis qui lui étaient restés fidèles, combien il est difficile de faire admettre la vérité à ceux qui croient réussir à l'étouffer. Le *Devoir* pourrait dire la même chose. Que signifient tous les aveux qu'on entend depuis un mois, si non qu'il avait raison dès le début; que cette question navale était tellement nouvelle et si grosse de conséquences politiques que le seul moyen de la résoudre pour toujours, pour longtemps du moins, et sans froissements inutiles, était de la soumettre au jugement des contribuables après une discussion loyale de tous ses aspects.

"Il existe parmi les Anglo-canadiens un sentiment très général que le Canada ne devrait pas dépenser en armements de l'argent qu'il applique à d'autres fins, pourrait produire tant de bien", écrit le *Witness*, en manière de reproche au *Times*.

Donc sur ce point le sentiment anglo-canadien et le sentiment franco-canadien sont d'accord.

Et il existe une génération d'Anglo-canadiens qui, se rappelant le "dictateur de Downing Street", éprouve "presque autant de répugnance pour tout ce qui ressemble au gouvernement de l'extérieur." En d'autres termes, il existe une génération d'Anglo-canadiens à qui répugne l'idée de payer pour un service soustrait à son contrôle.

Donc, sur ce point aussi, Anglo-canadiens et Franco-canadiens sont d'accord.

Et comme ce sont les deux points essentiels du débat, autant vaut dire qu'il n'y a plus, qu'il n'y a même jamais eu de sentiment anglo-canadien et franco-canadien sur cette question parmi la masse du peuple, mais un sentiment unique, le sentiment canadien.

Jean DUMONT.

Cette affaire de bière

Il s'agit de l'une des affaires Frisco, mais nous n'avons l'intention de discuter la conduite ni de M. Roberts, ni de la police municipale. C'est du bureau du Percepteur du Revenu qu'il s'agit uniquement, bien qu'il nous faille, en passant, parler de la Frisco.

La semaine dernière donc, le géant de la Frisco Soda Water Co. était accusé, devant M. le Juge Lancelot, de vente illégale d'une certaine quantité de bière. Deux des officiers du Revenu témoignaient qu'ils avaient saisi, dans les bureaux de la défenderesse, un certain nombre de bouteilles de bière. Le Percepteur du Revenu a été débouté de sa poursuite, le contenu de ces bouteilles n'ayant pas été analysé et la preuve étant de ce fait déclarée insuffisante.

Comme il avait été prouvé que les bouteilles saisis portaient l'étiquette d'une bière connue, l'avocat de la défense, M. Goyette, protesta que cela ne démontrait pas que les dites bouteilles contiennent réellement de cette bière, attendu que le contenu des bouteilles n'avait pas été examiné. L'avocat du Percepteur du Revenu, M. Gonzalve Desaulniers, soutint que le fait de la preuve incombait à la défenderesse et que c'était à elle de prouver que les bouteilles ne contenaient point la liqueur incriminée. M. le Juge Lancelot en décida autrement et débouta le Percepteur du Revenu des fins de sa poursuite, attendu qu'il n'avait pas fait la preuve de l'accusation portée contre la Frisco.

La décision de M. le Juge Lancelot semble pleine de bon sens, mais l'on se demandera, avec une certaine curiosité et quelque étonnement,

Omer HEROUX

BILLET DU SOIR

"Denier national"

On l'avait trouvé inanimé, meurtre, mourant comme un chien sur le bord d'une route.

Admis d'urgence à l'hôpital, son cas avait été jugé désespéré. Il était encore jeune, quarante ans peut-être, mais l'interne en le voyant avait dit: Il est fini.

Mais que lui importait la mort! Très tôt il s'était débarrassé des "préjugés bons pour les femmes et les enfants." Sa religion avait été simplement de ne faire aucun mal à personne; il y avait été fidèle au point de ne même pas songer à faire du bien.

Maintenant qu'un dernier souffle l'agitait, les enseignements de jadis, vagues souvenirs d'une enfance illuminée des sourires maternels, lui revenaient par bouffées fiévreuses et martelaient à la fois éclairer son cerveau en détresse. Lui qui ne croyait plus, se mit à douter:—

—Et pourtant, si au-delà, il y avait quelque chose!

Une figure, image rayonnante de douceur et de bonté qu'une sévère coiffe noire ne parvenait pas à assombrir, se pencha vers le malheureux. La vision s'ébroua:—

—On suis-je?

—Dans un hôpital, mon enfant.

Un hôpital! Sa mémoire parut s'éveiller, et les yeux qui bientôt allaient se clore prirent un éclat subit.

Il fit un geste et un prêtre s'approcha.

Un instant les deux hommes se parlèrent, puis le sourire aux lèvres, le moribond se tut pour toujours....

Le prêtre prit alors les loques du mort et enfouit dans un gousset il y trouva, moisi, fané, un petit drap de papier vestige éloquent d'une lointaine et unique bonne action.

La charité l'avait sauvé....

Nap. TELLIER.

Un incident

Le *Star* disait hier soir, sous le titre "Another tag day": "Tandis que les élèves des écoles du dimanche organisent pour samedi prochain, 19 avril, un "tag day" au bénéfice du "Children's Hospital", un régiment de jeunes filles est très habilement entré en scène ce matin au profit de la Société Saint-Vincent-de-Paul. L'étiquette porte: "Par la charité vers la justice". Beaucoup ont donné, croyant que c'était pour le "Children's Hospital". Ils ont la consolation de savoir qu'ils ont tout de même donné pour une bonne cause."

Nous doutons que beaucoup de gens aient ignoré l'objet du don qu'ils faisaient hier aux gracieuses représentantes de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Mais, s'il s'en est trouvé qui aient donné sous le coup d'une fausse impression, ce n'est sûrement pas la faute de l'individu qui affichait hier, devant les bureaux du *Star*, l'avis suivant:

IMPORTANT NOTICE

Next Saturday is tag day for the Children's Hospital, but some persons, interested in quite a different cause, are operating a tag day campaign today. The public are notified that the Children's Hospital tag day is not until next Saturday.

Nous traduisons littéralement:

AVIS IMPORTANT

Le "tag day" au bénéfice de l'hôpital des enfants est fixé à samedi, mais quelques personnes, intéressées dans une cause toute différente, menent aujourd'hui une campagne du genre "tag day". Le public est averti que le "tag day" au bénéfice de l'hôpital des enfants n'aura lieu que samedi prochain.

On eût dit, à lire cette affiche, que les jeunes filles qui, depuis le matin, sollicitaient, avec une si complète bonne grâce et une héroïque patience, la charité publique, menaient une campagne de caractère plutôt suspect.

Vers les deux heures, un employé intelligent a eu le bon goût de faire disparaître ce placard qui provoquait de très vifs commentaires, mais il eût infiniment mieux valu qu'il n'eût jamais été affiché.

Constations, du reste, que, dans l'une de ses pages intérieures, le *Star* lui-même parlait en fort bons termes de l'œuvre de la Fédération et que les autres journaux anglais se sont montrés sympathiques.

Cela réduit à ses justes proportions l'erreur d'un individu — l'incident d'hier, mais souhaitons pour le *Star*, et pour l'harmonie entre les divers groupes de notre population que le fait ne se reproduise pas.

O. H.

Conférence de l'Abbé E. Auclair

Demain soir, à l'Université Laval, conférence de Droit Public de l'Église, par M. l'abbé E. Auclair qui parlera de l'Organisation de l'Église. L'évêque dans son diocèse.—Ce qu'il est. Cette question sera traitée au point de vue du Canada.

ATTENDEZ LA CONFERENCE DE LA HAYE

Une proposition pour la suspension du bill de la marine

(Traduction)

M. le Directeur,

Bien que la question navale ait été le principal sujet de discussion depuis des mois, il n'y a aucune perspective d'une entente entre les partis au parlement. Pendant ce temps des mesures urgentes de réformes domestiques et d'administration générale sont négligées. Pendant ce temps aussi le grand nombre de ceux qui désirent voir le Canada rester une nation pacifique et qui n'acceptent les plans ni de l'un ni de l'autre parti se trouvent, sans aucun moyen de faire connaître leurs convictions intimes, faute d'un référendum sur la question primordiale de savoir si ce pays doit s'engager dans cette politique de folie qui fait le désespoir des nations du Vieux-Monde.

Nous n'entendons pas blâmer les chefs des deux partis des erreurs qui les ont lancés dans les sentiers qu'ils ont suivis jusqu'à présent, mais le peuple sait aujourd'hui des choses qu'il ignorait auparavant au sujet des industries spéciales d'armements et de construction navale, ainsi qu'au sujet de l'influence maligne que, sous l'égide du patriotisme, ces industries ont exercée sur les parlements européens. Mais le jour arrive où cette influence ne pourra plus contrôler la législation des nations, et je crois que le tournant du régime de la construction navale sera produit lors de la réunion de la prochaine conférence de La Haye, en 1915. A cette conférence, la première question importante à discuter sera l'abolition du droit de prise sur la propriété privée en mer, en temps de guerre. Depuis soixante-quinze ans, la propriété privée sur terre est à l'abri de la saisie en temps de guerre, et le même principe devrait s'appliquer naturellement à l'état de guerre sur mer. A la dernière conférence de La Haye, les deux tiers des nations représentées ont voté en faveur de la liberté de la propriété privée en mer et nous savons que la convention actuelle à l'expansion navale a été considérablement accélérée par les soupçons nés du fait que la Grande-Bretagne et le Japon, dans la minorité des délégués, ont voté contre cette réforme. Les hommes d'Etat les plus éclairés et les juristes voient maintenant que c'est la Grande-Bretagne qui a le plus souffert dans son prestige moral à cause de son refus de suivre l'esprit de son siècle.

Maintenant, il est à peu près certain qu'à la prochaine conférence de La Haye la propriété privée sera déclarée intangible. Il va de soi qu'une semblable liberté fera disparaître la raison principale du pillage naval. L'argent en gros navires, car la loi internationale deviendra elle-même alors la protectrice de la navigation pacifique. Il s'ensuit que dans ce cas la protection du Canada se trouvera radicalement modifiée, et que ce changement affaiblira certainement, s'il ne le discrédite, tout parti qui proposera d'épuiser les éner-

gies d'une jeune nation comme celle-ci en préparatifs d'une guerre qui épuiserait alors une idée d'agression et non de défense. Le commerce rendu libre et l'océan devenant en fait comme en théorie, la grande route commune à toutes les nations, l'arsène de la défense devient un problème continental.

Je suggérerais donc que le bill de la marine soit tenu en suspens jusqu'à ce que le résultat de la prochaine conférence de La Haye soit connu. On peut demander cela avec d'autant plus de raison que les relations entre l'Angleterre et l'Allemagne se sont améliorées de telle sorte que la suspension du bill canadien serait interprétée comme une expression de la foi du Canada au bon vouloir du peuple allemand envers la mère-patrie et envers nous. Cette suspension serait un acte de politique impériale, digne des traditions du peuple canadien et serait accueillie avec reconnaissance par le peuple du Vieux-Pays dans les circonstances actuelles.

De puissantes raisons économiques et morales engagent les Canadiens à ne pas se départir, sans étude nouvelle et exempte de passion, de la ligne de conduite que nos propres hommes d'Etat nous ont tracée quand cette confédération a été fondée. Ni au Canada, ni en Angleterre, ni en Europe, la prospérité commerciale ne peut toujours durer, et quand se produira la dépression, l'instabilité sociale et la misère des pauvres seront très graves en comparaison des conditions passées; les dangers d'une guerre résultant de l'énormité de l'impôt ajouteront à nos misères. Comment alors les propositions actuelles de l'un et de l'autre parti peuvent-elles être adoptées sans aggraver, au lieu de pallier les prochains troubles du Vieux-Pays.

En outre, nous devons, comme nation, nous donner un exemple à établir sur la religion chrétienne, croire que derrière ces nouveaux mouvements internationaux, dont nous ne pouvons encore saisir pleinement la signification, il existe une puissance plus grande que les combinaisons adverses des hommes et des gouvernements, et que cette puissance ne souhaite pas un monde chaotique, mais une civilisation mieux ordonnée. Des hommes raisonnables doivent-ils travailler pour ou contre ce progrès? Si la réponse est affirmative, le temps est venu où une nation peut montrer aux autres le meilleur chemin, et aucune nation n'est plus favorablement placée pour l'essayer que le Canada en ce moment même. Ne pas l'essayer serait provoquer les calamités que nous redoutons.

Mais, de crainte que le monde ne dise que la suspension est un effet de l'égoïsme, volons les trente-cinq millions, mais appliquons l'argent à des missions de bonne volonté internationale — but qui rencontrera l'approbation de tous les hommes sains d'esprit du monde entier.

Christopher WEST.

Le règlement 510 Sur le Pont d'Avignon...

Le règlement qui oblige les voitures à arrêter quand un tramway arrêté est excellent en soi, mais la manière dont on l'applique en certains endroits lui enlève toute efficacité en ce qui regarde le public tout en lui gardant son caractère vexatoire pour les conducteurs de voitures.

Les voitures doivent arrêter derrière le tramway, mais on les laisse avancer jusqu'à sa tête, de sorte que, si l'on peut bien traverser la rue sans se faire écraser, il n'est pas plus facile qu'autrefois de monter dans le tramway.

Cet abus n'est sans doute pas général, mais il se produit de temps à autre assez souvent même.

Cela suffit pour qu'on ait le droit de prier les agents de police de donner aux piétons une part un peu plus grande de leur sollicitude. Le but du chef, en les postant à ces endroits n'a pas été simplement de rendre plus facile la circulation des tramways.

F. P.

Le centenaire de Louis Veuillot

L'Université Laval de Montréal se propose de célébrer, l'automne prochain, par une grande séance publique, solennelle, le centenaire de Louis Veuillot. Les dispositions pour cette fête seront prises à la prochaine réunion des administrateurs, qui a lieu au mois de mai.

Il est probable que la séance comprendra l'éloge de Veuillot, prononcé par un laïque et un ecclésiastique.

Les accidents du travail en mars 1913

Ottawa, 15 — Durant le mois de mars, d'après les rapports du Département du Travail, il y a eu 480 accidents de travail, dont 93 eurent des suites fatales, ce qui fait une diminution (113) assez considérable sur ceux survenus en mars 1912. La plupart de ces accidents sont arrivés aux employés des compagnies de chemins de fer.

LETTRE D'OTTAWA

Sur la clôture

Ottawa, 14. — Pour un lundi, la journée a été bien intéressante. La gauche a cru découvrir et tenir un moyen de sortir de l'embaras où les propositions Borden et Hazen l'ont acculée. Mais le président de la Chambre a prestement tordu le cou à l'amendement MacLean, qui voulait faire référer à un comité spécial l'interprétation d'une règle de la Chambre, — la règle 38; — d'après ce texte, il faut un avis de deux jours, et par écrit, de toute motion faite à la Chambre, pour mise aux voix d'une question. M. Sproule, après quelque hésitation, fait table rase de cette théorie. Et la gauche, comme avant, se trouve dans le désert. M. Pugsley l'en tirera-t-il?

MM. Oliver, Lemieux et Graham, ainsi que M. MacLean, ont tous quatre fait de bons discours. La séance a été calme. On n'y a parlé que de clôture. Mais les points d'ordre soulevés par M. MacLean indiquent que l'opposition va, d'ici à jeudi, invoquer bien des raisons contre la proposition Borden, au point de vue de sa régularité. La gauche a encore des munitions; mais la droite persiste à vouloir enclouer les canons de l'adversaire. Il y aura donc échange de coups de baïonnette, cette semaine encore.

* * *

M. Oliver ne veut pas du tout d'un règlement de clôture. Ceux qui le connaissent, — et surtout ceux qui ont tant soit peu l'habitude de l'entendre parler dans l'intimité, — savent que l'ex-ministre de l'Intérieur fait fi de toutes ces lois et convenances qui restreignent le choix des mots et leur emploi, et aime à dire ce qu'il le pense, comme il le pense, quand bien même les mots sont vides ou crus. Il aime aussi à parler à son gré; et, habitué, dans les prairies de l'Ouest, à n'avoir pas d'obstacles devant lui, ou à les franchir, s'il en rencontre, il ne prise pas du tout les nouvelles règles proposées par M. Borden.

A son sens, "l'opposition à la droite et le devoir de recourir à l'obstruction pour résister à ceux qui veulent lui appliquer le bâillon." M. Oliver, en développant cette théorie, s'anime, frappe du poing sur son bureau, s'interrompt une minute pour tousser et prendre une gorgée d'eau stérilisée, essuie d'un ample mouchoir ses moustaches de Viking normand, et recommence à pérorer avec vivacité, tandis que M. Laurier, le front dans les mains, les yeux clos, réfléchit d'un air lassé à ce qui se passera sans doute cette semaine. M. Pugsley, lui, un amas de volumes sur son bureau, continue de chercher dans les reits tendus à l'opposition la maille la plus faible qui, une fois rongée, emportera tout l'ouvrage. A-t-il trouvé? Pas encore. Mais il est évident que, sans avoir lu le fabuliste, il sait que, comme dit LaFontaine,

"Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage."

Et il cherche toujours, tandis que son collègue, M. Oliver, dit que la clôture est un subterfuge, de la part des conservateurs, pour échapper à une dissolution des Chambres que le gouverneur-général pourrait bien exiger, si la situation ridicule faite au ministère, sur la loi navale, se prolongeait indéfiniment.

"Nous ne pouvons avoir à la fois un parlement bâillonné et un peuple libre", dit M. Oliver. Il affirme que, appliquer la clôture à nos députés, c'est mettre aussi le peuple dans l'impossibilité d'exprimer son opinion sur des sujets d'importance vitale, puisque, au parlement, le peuple parle par la bouche de ses députés. Comme M. Oliver entend de faire le procès du ministère Borden, et de raconter ses mauvaises actions, depuis octobre 1911, M. Sproule le rappelle à l'ordre, disant qu'il en a même trop large et s'écarte fort de la question à discuter, celle d'une règle de clôture. M. Oliver, d'humeur accommodante, aujourd'hui, s'exécute, demande l'indulgence du président, fait mine de couper court à son exposé, — il l'avait presque fini, de sorte qu'il lui est facile de se conformer au conseil de M. Sproule, — et dit que "la clôture est un coup droit porté à la liberté du peuple canadien." Il voit enfin dans cette mesure "le triomphe temporaire du tyranisme le plus étroitement intransigent", et conclut par cette phrase d'une douceur manifeste, que "jamais, dans nul pays, le brigandage politique n'est allé aussi loin dans la voie de la lâcheté et de la trahison." M. Borden, sans sourcilier, écoute ce compliment, applaudit et souligne, à gauche, par tous les députés présents, M. Laurier en tête. Et M. Oliver reprend son siège, mécontent, sans doute, de n'avoir pas usé de son vrai langage énergique, celui dont il se sert dans les couloirs et dans les conversations politiques intimes. On peut toutefois en avoir quelque idée, à le regarder discourir, en Chambre, et à suivre, sur son visage décharné, le jeu de physiognomie dont s'accompagnent ses coups de poing sur son bureau et ses périodes accentuées.

* * *

M. Lemieux, lui, a un genre différent. S'il emploie des termes vifs, c'est qu'il s'y efforce. Sa phrase ordinaire est passée au crible, il choisit ses mots et n'a recours à l'invective ou à la dénonciation mordante que dans des tirades préparées et amenées graduellement. Il n'a pas le don des gros mots si manifeste chez M. Oliver; il n'est pas primesautier comme celui-ci, sur ce point. Mais n'empêche que, lorsqu'il s'y met, il a parfois des trouvailles. M. Pelletier, le ministre des postes, son ennemi favori, en sait quelque chose. Et, quoique celui-ci manie avec beaucoup d'aisance le sarcasme et la pointe, — le coup de massue aussi, — ses duels avec M. Lemieux ne lui donnent pas toujours l'avantage, il n'y tire pas toujours le premier sang.

M. Lemieux, cet après-midi, affirme que "ce n'est rien moins qu'un coup d'Etat que M. Borden vient de faire", en proposant à la Chambre de voter la clôture. "L'Angleterre a eu la tyrannie personifiée, dans le roi Charles, puis la France, elle, a connu l'autocratie, sous Louis XIV. Le geste de M. Borden, mercredi dernier, me rappelle ce geste historique de Louis XIV entrant au parlement des nobles, dans sa jeunesse, en habit de chasse, bottes aux pieds et cravache au poing, et disant d'un air royalment dédaigneux: "L'Etat, c'est moi!" M. Borden est entré de la sorte à la Chambre, mercredi, et la cravache de la clôture au poing, il s'est écrié: "Le gouvernement, c'est le cabinet!" Assistons-nous à la renaissance des *Star Chambers*?"

"Nous assistons, continue le député de Rouville, à la session des surprises, où tout arrive, à droite, dans un déploiement inattendu, aux discours pompeux et à la manifestation théâtrale du 5 décembre", — après le coup d'Etat du 2 décembre, immortalisé par Hugo, dans ses *Châtiments*, nous aurons eu celui du 5 décembre, — "à la naissance subite de l'urgence, qui nous vaut la clôture, la guillotine, le massacre des amendements. Et tout ceci nous vaut ce qu'un journal de Londres appelle judicieusement "La tragédie impériale". Tout cela, comme cela symbolise et illustre bien le nouveau régime tory, le régime des nouveaux tatars!"

M. Lemieux admet avoir parlé de règlements de clôture, à l'assemblée de Saint-Hyacinthe, le 13 août 1911, où une foule immense déferlait autour d'une estrade branlante occupée par quelques protagonistes, adversaires résolus les uns des autres. "Je suis aujourd'hui, comme alors, partisan de la révision des règlements de la Chambre", dit M. Lemieux; "mais, cette révision, je la veux, aujourd'hui comme alors, faite par un comité spécial, trié parmi les deux partis, de consentement mutuel, selon l'usage." Il s'empresse ensuite à établir que M. Laurier n'est pas l'auteur de la fameuse règle 17 en vertu de laquelle la Chambre a enlevé la parole au chef de l'opposition, mercredi dernier, pour la donner à M. Hazen, et dit qu'elle existe depuis la Confédération. Il nie aussi que M. Laurier soit l'auteur de la "question préalable", — dont M. Hazen a saisi la Chambre, mercredi, dans le tumulte que l'on sait. L'ancien ministre de la marine constate que c'est la première fois que la règle 17 est appliquée en Chambre, et regrette que le chef de l'opposition ait été le premier frappé par cette catapulte. A son dire, la question préalable n'a été posée à la Chambre que quatre fois, en 1870, en 1879, en 1885 et en 1913. Les trois premières fois, elle fut dans des circonstances tout autres que celles d'aujourd'hui. En 1879, M. Ouimet la proposa, au sujet de l'affaire Letellier, et, en 1885, M. Langevin en saisit la Chambre pour empêcher tout amendement, dans l'affaire Riel. Les circonstances, alors, pouvaient justifier, admet M. Lemieux, le recours à cette procédure extraordinaire. Aujourd'hui, il n'y a rien de cela, il y a même cent raisons de n'y pas avoir recours.

Comme M. Doherty railleait M. Laurier, dès mercredi soir, et lui reprochait ses tactiques obstructives, qui lui valaient une règle de clôture, M. Lemieux prend le ministre de la Justice à parti. "Il est de la plus noble ingratitude, pour un "Home Ruler" comme le ministre de la Justice, dit-il, de se moquer de M. Laurier, parce qu'on le veut bâillonner." Et, à ce propos, M. Lemieux rappelle certains incidents du passé qui ne manquent pas de piquant. C'est ainsi que, jadis, M. Doherty, alors magistrat à la Cour Supérieure, à Montréal, présidait une réunion d'Irlandais où M. John Redmond, Lieutenant de Parnell, fit une conférence sur

(SUITE A LA 2ème PAGE)

5 Coupon de Vote 5

BON POUR 5 VOTES

Ce coupon sera nul après le 24 avril 1913

CONCOURS DU "DEVOIR"

NOM
RUE
VILLE District No.

Ce coupon vaudra cinq votes s'il est rempli suivant les indications et envoyé au Gérant du concours à la date ci-dessus mentionnée ou avant. Les coupons doivent être en bon ordre et réunis en paquets. L'on doit écrire le nombre de votes sur le coupon d'adresse.

GRANDEUR ET DECADENCE DE LA TURQUIE

Une proclamation d'autrefois

«Au moment où la Turquie est si durement éprouvée par la guerre, le sultan Mehmed ne pourra-t-il pas un serment de cœur l'ultimatum hautain qu'un de ses prédécesseurs, le sultan Mehmed IV, adressa, il y a deux siècles et demi, à l'empereur d'Allemagne et au roi de Pologne. Voici ce document historique:

«Moi, Mehmed IV, très grand et très puissant empereur de Babylone et de Judée, de l'Orient et de l'Occident, roi des rois de l'univers, grand souverain de l'Arabie et de la Mauritanie, victorieux des sa naissance, roi de Jérusalem, héritier et possesseur du tombeau du Christ.

«J'annonce par la présente à toi, l'empereur d'Allemagne, et à toi, le roi de Pologne, et à tous vos vassaux et sujets:

«A la tête de treize rois, mes vassaux, et d'une armée de treize cent mille fantassins et cavaliers, je viendrai répandre dans vos territoires une terreur effroyable et les inonder avec la puissance de la Turquie, une puissance que vous ni vos sujets n'avez jamais vue.

«Nous allons rendre visite dans vos capitales et vous en chasser et chasser aussi tous vos alliés.

«Nous allons livrer au feu du carnage et au pillage vos territoires et leurs habitants. Nous allons vous mettre à mort, vous et les vôtres, en vous soumettant à de terribles tortures.

«C'est cette nouvelle que je t'annonce, à toi, l'empereur d'Allemagne, et à toi, le roi de Pologne, et à tous vos vassaux et alliés.

«Les actes ne tarderont à suivre ces paroles et vous prouverai la réalité de ce que je vous annonce ici.

«Fait au siège de notre puissante capitale Ismalé (Constantinople), qui a été conquise par mes ancêtres sur les chrétiens, dont les femmes et les enfants ont été massacrés et mis en pièces devant leurs yeux. Cette ville, nous la garderons coûte que coûte.

«Le présent a été signé la vingt-cinquième année de notre naissance et la septième de notre glorieux règne (1655).

"MEHMET IV."

Le Saint-Père lutte avec succès contre la maladie

LES DERNIERS BULLETINS LAISSANT ENTENDRE QUE L'ETAT DE L'ILLUSTRE MALADE EST TRES SATISFAISANT. — PIE X REÇUT LA VISITE D'UN PARENT ET S'ENTRETIENT AVEC LUI.

Rome, 14. — Le pape s'est relevé de l'attaque sérieuse dont il souffrait. Les médecins disent maintenant que tout danger est passé pour le moment.

Le docteur Amici a fait une visite au malade un peu avant minuit. Bien qu'il ait constaté une légère élévation de température, il a trouvé l'état général satisfaisant.

Après avoir absorbé un stimulant, le pape s'est endormi. Pendant toute la journée, la température est restée normale, le pouls à 85 et la respiration à 26.

Cela indique une amélioration considérable des bronches. En outre, le pape a pu prendre quelque nourriture, et s'est beaucoup intéressé à ce qui se passait autour de lui. Quand le professeur Marchiafava permit au neveu du pape d'entrer dans sa chambre, une scène pathétique eut lieu. Le souverain pontife âgé et faible et le prêtre plus jeune et plus robuste s'embrassèrent tendrement.

Le professeur Marchiafava a renouvelé, ce soir, son assurance que, si le pape était prudent, il reviendrait à la santé.

Après s'être reposé l'après-midi, le pape paraissait très heureux. Bien qu'on lui eût conseillé de ne pas parler, il insista pour expliquer un rêve merveilleux qu'il venait de faire. Il était retourné dans sa belle ville de Venise, et se promenait en gondole sur le Grand Canal. Le soleil était radieux, quand soudain, au-dessus de Saint-Marc, le ciel s'entr'ouvrit et il vit sa sœur décedée, Rosa, qui descendait vers lui, lui serrait la main et disait: "Le moment n'est pas encore venu pour toi de me rejoindre. Ton œuvre n'est pas finie."

Les sœurs du pape et sa nièce sont heureuses que le neveu du pape leur tienne compagnie, car il est plein de confiance dans son rétablissement, et leur relève le moral. Le cardinal Kopp, archevêque de Breslau, doit arriver bientôt. Il a la plus grande vénération pour le pape, et désire être près de lui à Rome, même s'il ne peut le voir.

LE PAPE A VENISE

Venise, 14. — Le Pape Pie X est venu en grande vénération ici, et on lui a fait un accueil très enthousiaste. Les progrès de sa maladie. Des prières spéciales sont offertes à Saint-Marc, et dans les autres églises pour qu'il revienne à la santé.

BLANC DE NOMINATION

BON POUR 1000 VOTES

DATE 1913.

Je nomme
Rue et Numéro
Ville District No.
Comme candidat dans le concours du journal "Le Devoir".

Signé Adresse

Cette nomination vaut 1000 votes. Chaque candidat n'a droit qu'à une seule nomination. Le nom de la personne qui fait la nomination ne sera pas divulgué si on le désire.

LETTRE D'OTTAWA

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

"Parnell et ses méthodes d'obstruction", applaudit bruyamment la conférence, le félicita, et fit, le lendemain, s'assoier à sa droite, à la tribune du magistrat, l'apologiste de Parnell et de l'obstruction. "Il sied piteusement à cet ancien juge d'adorer aujourd'hui ce qu'il brûlait alors, et de brûler maintenant ce qu'il adorait chez Parnell, et ce qu'il adora sans doute encore, dans l'intimité, puisque c'est l'obstruction de Parnell qui a valu à l'Irlande sa première loi de Home Rule!" s'exclame M. Lemieux.

M. Lemieux étudie ensuite les conditions qui valurent au parlement anglais une règle de clôture, adoptée du consentement même des deux principaux partis politiques anglais, dit qu'il n'y a rien de ces conditions, que la gauche, au contraire de Parnell qui faisait de l'embarras aux ministères à propos de toutes leurs mesures, n'en fait ici qu'un seul projet de loi, le bill Borden. — "N'allez pas oublier non plus les cadences!" interrompit M. Bureau, tout joyeux de lancer une pierre dans le jardin de M. Pelletier.

En guise de conclusion, M. Lemieux dit que le ministère a de bien pauvres raisons d'amener cette mesure de clôture. Il la veut, s'écrie-t-il, "parce que c'est le désir de cercles jingos de Toronto, parce qu'il n'a pas mandat de faire adopter la loi navale, qu'il le sait, et veut éviter d'aller consulter le peuple, et enfin parce que la coalition tory-pseudo-nationaliste veut garder le plus longtemps possible, et par tous les moyens possibles, l'assiette au beurre."

Dans la soirée, la Chambre fait un peu mine d'écouter un discours de M. Turgeon, de Gloucester; M. Turgeon est un orateur violent, mais peu compris. A sa minime, on devine qu'il dénonce vigoureusement le projet de clôture. Mais on ne sait guère ce qu'il dit, tant les mots s'échappent sous sa moustache. Il ne s'efforce pas de la désertion de la Chambre. Car elle est presque vide. La plupart des députés sont allés passer la soirée à la toilette, ou à un tournoi de lutte, tandis que d'autres flânent dans la rue Sparks ou aux abords du parlement, sous un rayon de lune bleue, par un des premiers beaux soirs de printemps, — un peu frusquet, — à Ottawa. Histoire, sans doute, de ne pas blesser M. Turgeon, MM. Lapointe et Lanctôt sont restés au poste; et, de temps à autre, quand il est dans quelque tirade, ils font des signes approbateurs réjouissants.

M. Devlin, de Wright, succède à M. Turgeon et s'en prend, lui aussi, à la clôture. M. MacLean, de Halifax, une des fortes têtes de la gauche, crée quelque sensation, au début de ses remarques. Il soutient que le projet de clôture est irrégulier et hors d'ordre. "L'article 38 des règlements des Communes, dit-il, établit en toutes lettres l'obligation de donner un avis de deux jours francs, au sujet de toute motion relative à la mise aux voix d'une question. Cet avis doit être déposé chez le secrétaire de la Chambre avant cinq heures de l'après-midi. Or, dans ce cas-ci, cet avis n'a été donné par écrit que le mardi, huit, au lieu du lundi, sept avril. La proposition de clôture est donc irrégulière."

M. Rogers, à cela, riposte en deux mots que cette théorie est absurde et que, depuis quarante ans, les gouvernements ont toujours agi, dans le cas de motions analogues, comme M. Borden l'a fait la semaine dernière. M. Graham insiste pour avoir une décision du président. Celui-ci, qui ne parle pas souvent, mais aime beaucoup à parler, explique que la coutume veut que toute motion semblable soit publiée deux fois au journal de la Chambre, pour l'information des députés, et que la règle 38 a toujours été interprétée dans ce sens. Dans le cas actuel, la proposition Borden a paru dans le journal de la Chambre mardi et mercredi. La loi a été respectée. Quant au dépôt de la motion chez le secrétaire de la Chambre, à cinq heures, deux jours francs avant la prise en considération de ce texte par la Chambre, M. Sproule interprète ceci comme une simple formalité faite dans le but d'éviter de l'ouvrage au secrétaire, et n'ayant aucune portée quant à la régularité de la proposition faite. Il rejette donc la théorie de M. MacLean. Celui-ci, tout de suite, en expose une autre. A son sens, la motion pour mise aux voix immédiate de la question, — la question préalable, en jargon parlementaire, — doit être précédée d'un avis de deux jours francs, par écrit, et ne se pourrait pas se faire séance tenante, comme l'a fait M. Hazen, mercredi dernier. De plus, il saisit la Chambre d'un amendement où il propose de référer toute la question d'interprétation de la règle 38 à un sous-comité. Celui-ci aviserait, avec le président, à tirer au clair ce point subtil. M. Sproule tourne entre ses doigts, d'un air un peu embarrassé, cet amendement qui lui semble hors d'ordre, au premier abord, puisque la règle 42 dit que la question préalable doit être mise aux voix sans amendement. M. Boyce, en deux mots, conclut tout net à l'absurdité évidente de l'amendement de M. MacLean. M. German rappelle M. Boyce à l'ordre. M. Boyce se tait. M. Sproule, enfin, dit que sur le moment, cet amendement de M. MacLean lui semble irrégulier et hors d'ordre. "Mais j'ajourne ma décision, pour l'heure, je vais étudier ce point, et je rendrai un peu plus tard ma sentence", conclut-il. L'affaire en reste donc là, jusqu'à demain.

M. Graham, à son tour, se déclare tout net contre la manière de procéder du ministère, qu'il trouve cavalière, pour le moins. "Chaque député qui votera pour une telle mesure de clôture représente piteusement des citoyens britanniques", dit-il. Dans un vibrant discours que l'heure avancée nous empêche de résumer complètement, le député de Renfrew-Sud proteste contre le gouvernement qui change les règles du débat en plein milieu d'une lutte. M. Graham compare cette action à celle de gens qui feraient amender la loi en leur faveur en plein milieu d'un procès, ou d'un boxeur qui, en train de se faire administrer une raclée, en une joute, supplierait l'arbitre de changer les règles du tournoi, et prendrait même sur lui de les changer de manière à se faire attribuer la victoire.

A la fin du discours de M. Graham, le président décide que l'amendement de M. MacLean pour faire référer l'interprétation de la règle 38 à un comité spécial est hors d'ordre. Il cite, pour l'établir, May et Bourniot. Comme personne ne se rappelle plus au juste si M. Sproule a donné une décision quant à la nécessité de faire procéder d'un avis de deux jours la motion pour mise aux voix immédiate, M. Graham pose de nouveau cette question. M. Sproule décide à l'encontre de M. Graham. "Il n'y a nul besoin de cet avis", dit-il, "car, à ma connaissance, la question préalable a été posée trois fois, au parlement, et chaque fois, ce fut séance tenante, sans avis de deux jours."

Le débat se poursuivra demain. La gauche fera donner encore quelques-uns de ses orateurs, et non des moindres. On s'attend à un vote sur la question préalable, mercredi peut-être, probablement jeudi, disent les mieux informés. En tout cas, ce sera cette semaine. Il y aura un accompagnement d'orchestre spécial, comme mercredi dernier. C'est une musique dont la Chambre ne peut plus se dispenser. Musique fauchée!

Georges PELLETIER.

L'APPEL AU PEUPLE

Le "Manchester Guardian" dit du projet naval de M. Borden qu'il devrait être soumis à l'électorat avant d'être passé en chambre.

Londres, 15. — Le "Manchester Guardian", l'un des plus grands et des plus sérieux organes libéraux de la métropole, a publié un article éditorial qui attire vivement l'attention. Il discute la position présente des offres du Canada. M. Borden et M. Churchill, dit-il, au lieu de tourner les difficultés de la situation, ont provoqué le plus grand des malheurs, l'intervention de l'Angleterre dans la politique canadienne.

Le "Guardian" croit que M. Churchill a vu le danger et a essayé de l'éviter. Mais M. Borden s'est mis, comme toujours, les pieds dans les plats.

Le prétexte apporté par M. Borden pour s'excuser de ne pas soumettre la question au peuple, c'est que c'est une mesure d'urgence. Or, cette tactique rejette sur l'Amérique toute la responsabilité de la loi et crée l'impression, ou du moins l'aggrave, que le bill naval n'est rien autre chose qu'un entente entre M. Borden et M. Churchill.

Le "Guardian" conclut: "Le mieux que l'on puisse espérer, si M. Borden maintient son projet de loi, c'est que l'opposition force le gouvernement à en appeler au peuple. Si notre gouvernement a quelque influence sur le gouvernement canadien, il devrait l'exercer dans ce sens. Nous avons vu combien il avait été difficile pour le gouvernement britannique de donner des conseils au Canada, sans prendre un parti, mais c'est précisément cette difficulté qui entraîne la proposition de donner un représentant au Canada dans le comité de défense impériale."

Londres, 15. — M. Keir Hardie, socialiste, a demandé à M. le premier ministre Asquith, à la Chambre des Communes, hier, si, étant donné que la proposition du Canada de donner des navires à la Grande-Bretagne a soulevé une vive querelle entre les partis, il demanderait l'opinion du cabinet sur l'opportunité de suggérer au gouvernement canadien de laisser tomber la question.

M. Asquith a répondu: "Je ne pense pas qu'il serait convenable d'intervenir dans une question qui est entièrement du ressort du gouvernement canadien."

L'Australie et la Marine
Sydney, (Nouvelle Galles du Sud), 15. — Répondant à la déclaration de "Manchester Guardian" que les gouvernements étrangers s'accorderont pas aux navires australiens les privilèges de paix ou de guerre comme aux navires de combat réguliers, à moins qu'ils ne fassent partie de la flotte impériale, M. W. H. Hughes, procureur-général, dit: "L'Australie fait partie intégrante de l'Empire, et elle n'a rien à voir aux pratiques de l'Empire considérées dans son entier avec les nations étrangères."

M. King O'Malley, ministre de l'intérieur, est d'opinion que la construction d'une marine en Australie a soulève dans le monde une question entièrement nouvelle. Jamais encore une nation n'a édifié un empire dont la partie composante aient été capables de construire elles-mêmes des navires. Même Rome dans toute sa gloire ne l'a pas fait."

M. ASQUITH NE VEUT PAS INTERVENIR
Londres, 15. — M. Keir Hardie, socialiste, a demandé à M. le premier ministre Asquith, à la Chambre des Communes, hier, si, étant donné que la proposition du Canada de donner des navires à la Grande-Bretagne a soulevé une vive querelle entre les partis, il demanderait l'opinion du cabinet sur l'opportunité de suggérer au gouvernement canadien de laisser tomber la question.

M. Asquith a répondu: "Je ne pense pas qu'il serait convenable d'intervenir dans une question qui est entièrement du ressort du gouvernement canadien."

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chances exceptionnelles. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Offres gratuites, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. St-Laurent, Montréal.

SITUATION DEMANDEE

Gardiens d'église (bedeau), homme d'âge mur, absolument sobre, cours d'écriture, vingt années d'expérience. S'adresser à E.-J. Gareault, La Passe, Ont.

À LOUER

Étalon de boucher situé au No 551 Notre-Dame, Maisonneuve. S'adresser 75 rue Adam, Viauville. Tél. LaSalle 684.

3 BUREAUX À LOUER

Avec 9 fenêtres rue Notre-Dame, salle d'attente et bureau pour l'administration, 1er étage, édifice "La Sauvegarde", \$50.00 par mois chacun. Tél. Est 5335, de 8 à 10 am. "L'Épargne Immobilière Ltée", 477a Saint-Denis.

OUTREMENT APARTMENTS

817 Blvd. S. Joseph Ouest, sept pièces et chambre de toilette, chauffée, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, installation d'éclairage électrique, extincteurs chimiques, échelles de sauvetage, accommodation de premier ordre, échelles de sauvetage. S'adresser au concierge ou à R. Bédard, 55 rue S. Frs.-Xavier. Tél. Main 3279.

POINCIANA APARTMENTS

56 rue Sherbrooke, 4 pièces, chambre de toilette, chauffée, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, installation d'éclairage électrique, extincteurs chimiques, échelles de sauvetage, accommodation de premier ordre. S'adresser au concierge ou à R. Bédard, 55 rue S. Frs.-Xavier. Tél. Main 3869.

YORK APARTMENTS

235 et 245 rue Mance près de la rue Prince-Arthur, 8 pièces et chambre de toilette, chauffée, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, installation d'éclairage électrique, extincteurs chimiques, échelles de sauvetage, accommodation de premier ordre. S'adresser au concierge ou à R. Bédard, 55 rue S. Frs.-Xavier. Tél. Main 3869.

COLONIAL APARTMENTS

802 Ouest, rue Dorchester, 8 pièces, chambre de toilette, chauffée, eau chaude pendant toute l'année, poêle à gaz, glacière, installation d'éclairage électrique, extincteurs chimiques, échelles de sauvetage, accommodation de premier ordre. S'adresser au concierge ou à Rodolphe Bédard, 55 rue S. Frs.-Xavier. Tél. Main 3869.

À VENDRE

A VENDRE

Plusieurs propriétés, hôtels, salles à manger, magasins cigares, épiceries, maisons, etc. S'adresser Jean-Castelli & Cie, 117 Ste-Catherine, en face "La Patrie". Au 1er mai, Jean Castelli transporter son bureau à l'Édifice "La Patrie".

A VENDRE

Rue Desery, No 274, une magnifique propriété de 3 logis; prix \$6,000. S'adresser à C. Gauthier, 183 Saint-Germain.

A VENDRE

Bon poste de médecin, population 4,000 ans, revenu collecté \$2,500 par an, à vendre: clientèle, cheval, voitures, drogues, etc., pour renseignements, s'adresser 860 Ave. Hôtel de Ville.

COTTAGE À VENDRE

Cottage contenant 14 pièces, cave, cour, garage, poulailier, etc. Terrain 24 x 100. S'adresser au No 75 Adam, Viauville.

COTTAGE À VENDRE

Un des plus jolis cottages du Sault au Récollet, 12 pièces, avec toutes les améliorations modernes, grand garage et grand terrain à deux cents pieds des champs. Parc St-Louis. Prix \$10,000 dont \$2,000 comptant et balance \$1,000 par année. S'adresser: 340 Hôtel-de-Ville. Tél. Est 1532.

CHEVAL À VENDRE

Magnifique étalon noir, enregistré percheron de 7 ans, pesant 2000 livres. S'adresser à M. Henri Daigneault, village Richelieu, Co. Rouville. Notre-Dame Bon Secours.

ROBICHAUD & MELANCON

833 Laurier-Est. — Tél. Saint-Louis 5194

\$5,800 — Avenue de Châteaubriand, terrain de 25 x 105. Maison à 2 étages, 3 logements, écurie et boutique. Coût \$1,800. Bon revenu. S'adresser à M. Robichaud.

\$6,500 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$7,500 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$8,500 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$9,500 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$10,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$11,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$12,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$13,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$14,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$15,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$16,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$17,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$18,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$19,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$20,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$21,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$22,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$23,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$24,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$25,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$26,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$27,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$28,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$29,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$30,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$31,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$32,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$33,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$34,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

\$35,000 — RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 45 x 115. Coût \$2,500. Revenu \$600.

LOTS À VENDRE
J'ai des lots à vendre (50 x 150) dans le centre du village de Saint-Paul des Métis, Alberta, à des prix très bas pour argent comptant. Ces lots sont garantis hauts et secs. Alf. Denis, P. O. Box 725, Edmonton, Alta.

MAGASIN À VENDRE
Magasin général moins la marchandise sèche et les chaussures, montant du stock \$7,000. Paiements faciles. Affaires par année \$33,000; établi depuis 4 ans, dans une très bonne localité, à 18 milles de Montréal, sur le C.P.R. Bail à long terme. Abandon pour cause de maladie ou santé. S'adresser par lettre à Casier 19, le "Devoir".

OEUF À VENDRE
Oeufs pour incubateur. S'adresser à Jutra & Frères, St-Albert, comté Athabaska.

OEUF ET VOLAILLES
Manuel pratique sur l'élevage des animaux de basse-cour, orné de nombreuses gravures. 15 centimes par la maille. La fameuse couveuse Des Moines. Circulaire gratis. O. Rolland, Boite 2363, Montréal.

DIVERS
ARGENT À PRÊTER
NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

ARGENT À PRÊTER, ACHAT DE CREANCES
R. Lalonde, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860. Montréal.

DEMANAGEMENTS ET CHARBON
AVIS. — Nous sommes en état de faire l'importation quel que soit le déménagement, piano, etc., au plus bas prix. Nous avons le meilleur charbon qu'il y ait sur le marché. Chamberland Frères Enr, 39 Rachel-Est. Tél. St-L 1624. Est 4189, St-L 7232.

GAZELIERS—POELES
Electroliers pour 8 appartements, à partir de \$10.00 en montant. Grand choix de dômes, de gazeliers, de poeles à gaz, à charbon à des prix qui défient toute compétition. Charette & Frère, 414 Ontario Est. Tél. Est 721.

POELES
ACIER et fonte neufs et d'occasion, dans tous les prix, défie compétition, 25 machines à laver "Canadian" \$34.00; encore 2,000 manteaux à gaz (Job) à \$5.60 pour 25c. Spécialité réparations de poeles, machines à laver, tordeuses. Je suis le seul qui répare les machines Godin. Echange les vieux poeles. D. Robillard, 44 Avenue Laurier Ouest. Saint-Louis 5207.

REPARATIONS
Chs. Turcot, marchand de meubles, bourreux. Meubles réparés de toutes sortes. Prêlards, tapis cousus et posés. Matelas refaits. Flammes désinfectées. Polissage de meubles. Tables de billard réparées. Ouvrage garanti. 709 rue Lafontaine. Tél. Bell, Est 5896. Montréal.

SERRURES
Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No 182 rue Sanguinet.

AVIS. — Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal, pour permission de construire une écurie sur le lot numéro cadastral 2893, subdivisions Nos du quartier Saint-Gabriel. No du quartier: Charles O. Tremblay, No 509 rue Centre, Montréal, 14 avril 1913.

LOTS À VENDRE
J'ai des lots à vendre (50 x 150) dans le centre du village de Saint-Paul des Métis, Alberta, à des prix très bas pour argent comptant. Ces lots sont garantis hauts et secs. Alf. Denis, P. O. Box 725, Edmonton, Alta.

MAGASIN À VENDRE
Magasin général moins la marchandise sèche et les chaussures, montant du stock \$7,000. Paiements faciles. Affaires par année \$33,000; établi depuis 4 ans, dans une très bonne localité, à 18 milles de Montréal, sur le C.P.R. Bail à long terme. Abandon pour cause de maladie ou santé. S'adresser par lettre à Casier 19, le "Devoir".

OEUF À VENDRE
Oeufs pour incubateur. S'adresser à Jutra & Frères, St-Albert, comté Athabaska.

OEUF ET VOLAILLES
Manuel pratique sur l'élevage des animaux de basse-cour, orné de nombreuses gravures. 15 centimes par la maille. La fameuse couveuse Des Moines. Circulaire gratis. O. Rolland, Boite 2363, Montréal.

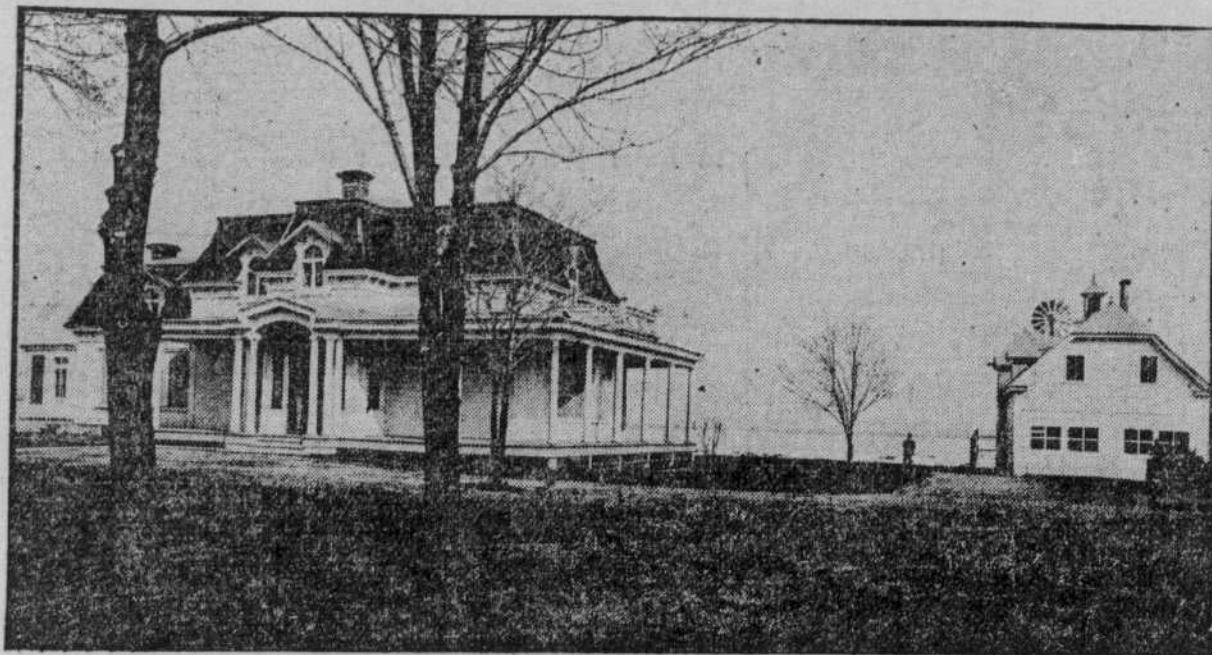
DIVERS
ARGENT À PRÊTER
NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

ARGENT À PRÊTER, ACHAT DE CREANCES
R. Lalonde, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860. Montréal.

DEMANAGEMENTS ET CHARBON
AVIS. — Nous sommes en état de faire l'importation quel que soit le déménagement, piano, etc., au plus bas prix. Nous avons le meilleur charbon qu'il y ait sur le marché. Chamberland Frères Enr, 39 Rachel-Est. Tél. St-L 1624. Est 4189, St-L 7232.

GAZELIERS—POELES
Electroliers pour 8 appartements, à partir de \$10.00 en montant. Grand choix de dômes, de gazeliers, de poeles à gaz, à charbon à des prix qui défient toute compétition. Charette & Frère, 414 Ontario Est. Tél.

A QUI LA CHANCE ? ELLE PASSE, PROFITEZ-EN ?



VUE DE LA MAISON ET DU GARAGE

Cette magnifique résidence des plus modernes située rue Notre-Dame, sur le bord du fleuve, voisine du Château Dupéré, comprenant une superficie approximative de 85,800 pieds avec garage, comportant 2 machines à écrire, jardin en arrière, la grève est des plus belles, les tramways de la rue Notre-Dame-Longue-Pointe, vous y conduisent tout droit et arrêtent juste en face de la propriété. Cette splendide résidence comprend 12 pièces avec chambre de bain, etc., électricité, système de chauffage, service d'eau dans tous les appartements, etc., pour seulement \$50,000. Conditions faciles.

Pour détails et photographie concernant cette propriété s'adresser cette semaine à M. J. H. LANGEVIN, au pavillon de MM. RIGOT & RIGOT

No 42 A L'ARENA



CHEMIN OMBRAGE CONDUISANT A LA MAISON

De Gros Profits à Réaliser

¶ Avis à ceux qui désirent faire une bonne spéculation.

¶ Endroit splendide pour club ou résidence privée, habitable été comme hiver.

Manoir Saint-Lin, Comté L'Assomption

dans le centre de la ville, à 8 minutes de la gare, situé sur le bord de l'eau, voisin du bureau de poste et des banques, près de l'église, etc., comprenant 3 étages, en pierre, avec maison pour chauffer, garage, écurie, jardin. Echangerait pour propriété de ville. La valeur réelle de cette propriété est de \$25,000 pour seulement \$10,000.

Autres Occasions

Avis aux Spéculateurs

Vous connaissez la valeur de la rue Saint-Laurent, 44 x 152 rue Saint-Laurent, côté Est, au sud de Sainte-Catherine, comprenant 3 étages et 2 magasins; revenus \$6,000.00, pour \$150,000. Conditions faciles.

J. H. LANGEVIN,

365 MARIE-ANNE, COIN BERRI
TELEPHONE ST-LOUIS 3784
DIMANCHE: ST-LOUIS 5351

Les réclamations des citoyens de la partie nord

LE BUREAU D'HYGIENE PROVINCIALE FORCERA LA VILLE A COMBLER, RUE SAINT-LAURENT, UN FOSSE QUI EST UN DANGER POUR LA SANTE PUBLIQUE.

Hier soir avait lieu à l'école Saint-Zotique, la deuxième assemblée de protestation tenue par les citoyens de quatre paroisses du nord de la ville, pour protester contre le mauvais service des tramways dans cette partie de la ville. Parmi l'assistance des plus nombreuses, on remarquait les échevins Turcot, Ménard, Vandellac, M. F. Sexton, gérant de la banque Royale, et plusieurs autres citoyens importants de la région. M. S. Leveillé présidait l'assemblée.

Le premier orateur fut le docteur Poulin qui, après avoir remercié les auditeurs d'être venus en si grand nombre, fait connaître le résultat des démarches entreprises auprès de la Compagnie des Tramways et du Conseil municipal par une délégation composée de citoyens des paroisses Saint-Zotique, Notre-Dame de la Défense, Sainte-Cécile et Park Extension.

Les délégués ont reçu de la Compagnie des Tramways une réponse des plus formelles. Celle-ci leur a promis de mettre dès cette semaine, un autre tramway sur la ligne de la rue Saint-Dominique. Les ingénieurs de la compagnie ont déjà commencé à étudier le projet de faire construire une double voie sur la rue Saint-Laurent à partir du tunnel.

Messieurs, les commissaires n'ont pas montré à l'égard de la délégation toute la bienveillance que leur accorda la Compagnie des Tramways.

Cependant ils ont promis de prendre leurs réclamations en sérieuse considération. Les citoyens du quartier Laurier ne recevant pas de réponse à leurs nombreuses demandes faites auprès des commissaires, pour combler le fossé situé le long de la rue Saint-Laurent, ont décidé de s'adresser aux autorités provinciales. C'est ce qu'ils ont fait en s'adressant au docteur Pelletier du bureau d'hygiène provincial qui a promis de forcer l'Hôtel de Ville à combler ce fossé avant 40 jours. M. Nap. Turcot, échevin du quartier Laurier, invité à prendre la parole, félicita les citoyens de son quartier de tenir des assemblées qui ont pour but de hâter le résultat de leurs démarches. Ensuite il énuméra les diverses demandes qu'il a faites auprès des commissaires pour l'avancement de son quartier, entre autres la construction d'un marché public, le pavage de la rue Saint-Laurent, et l'aménagement d'un parc public devant l'église.

Les échevins Ménard, Vandellac, M. L. Sexton et J. Gagnon, adressèrent aussi la parole.

Tué d'un coup de poing

Joliette, 15. — Une bagarre à éclat samedi entre plusieurs individus, parmi lesquels se trouvait Octavien Frappier, veuf et âgé de 45 ans, qui a reçu un coup de poing dans la région du cœur. Il tomba et lorsqu'on le releva, il était mort.

Le coroner Turgeon, de Saint-Jean de Matha tient une enquête.

Un attentat contre la banque d'Angleterre

ON PRETEND QUE LES SUFFRAGETTES ONT ESSAYÉ DE FAIRE SAUTER LA BANQUE D'ANGLETERRE.

Londres, 15. — On croit que les suffragettes ont voulu faire sauter la banque d'Angleterre au moyen d'une bombe; mais le complot a raté, à cause d'une défectuosité de la machine.

Vers 3 heures, hier après-midi, un badaud indiqua à un policeman, une boîte à lait scellée qui fumait. La boîte était maintenue en place par deux épingles à chapeau.

L'agent prit la machine brèvement et la transporta au poste. On découvrit qu'elle contenait plus d'une livre de poudre explosive, et une petite pile électrique qui devait mettre le feu à la mèche, mais on ne sait pas à quelle heure elle devait avoir lieu l'explosion.

On croit que c'est une femme qui a mis la cette bombe à cause des épingles à chapeau qui la fixaient, mais on n'a découvert aucun autre indice, jusqu'ici.

Cependant, un petit camelot qui vend des journaux au coin de la banque, a raconté qu'une femme bien mise, en lui achetant une gazette, lui a dit que s'il restait toujours au même endroit, il aurait un jour, « la surprise de sa vie ».

L'entrepreneur en sera tenu responsable

(De notre correspondant)

Québec, 15. — La rupture du conduit principal de l'aqueduc de Québec, qui a laissé la ville sans eau pendant quarante-huit heures, a été causée par une explosion de dynamite dont l'entrepreneur de la construction du nouveau conduit portait la responsabilité. M. Connolly avait donné une partie des travaux de construction en sous-traité. Il était spécifié dans son contrat que rien ne devait être fait dans toute cette entreprise sans que les ingénieurs de la cité en fussent informés.

Les réparations ont été excessivement difficiles. Le maire Drouin a déclaré que l'entrepreneur sera tenu responsable de tous les dommages encourus.

Une poursuite de \$100,000,000

New-York, 15. — A la suite d'un subpoena servi à John D. Archbold hier, les journaux annonçaient que l'Etat du Texas avait intenté une poursuite de \$100,000,000 contre la «Standard Oil Co». qu'il accuse d'avoir violé ses lois en favorisant la trust des huiles.

Encore les cadenas !

Ottawa, 15.

Hier, à la Chambre, les ministres répondirent à plusieurs interpellations. L'hon. M. Pelletier donna des renseignements supplémentaires aux députés de la gauche quant à l'affaire des cadenas.

En réponse à une interpellation de M. McRae, le ministre dit que dans le cours des deux dernières années, vingt poursuites ont été prises pour vol de matières postales. Le nombre de vols a été de beaucoup plus considérable, mais il a été impossible de poursuivre dans chaque cas, faute de preuves. Les cadenas semblent avoir été ouverts sans l'aide d'une clef, puis refermés, ce qui rendait presque impossible toute conviction des coupables.

En réponse à M. Cruise, le ministre ne peut dire combien de cadenas ont été saisis par des malfaiteurs, mais il a dit qu'il n'a jamais donné de renseignements à cet égard. Il faudrait s'adresser à Washington pour obtenir cette information. Il en est de même d'une autre demande par M. Warnock par rapport aux cadenas du service des lettres en Angleterre, l'information dans ce dernier cas ne pouvant être obtenue qu'à Londres.

Répondant à une autre question posée par le même député, le ministre dit qu'il n'a jamais donné de commandes pour 90,000 tiges en acier devant améliorer les cadenas des sacs de maille.

M. Pelletier informe MM. Martin (Montréal) et Lacout, qu'on ne connaît rien au ministère de l'Expédition que M. le Dr Faucher et l'avocat, peuvent avoir dans le commerce des cadenas.

M. White, de l'Alberta, est informé que le ministre n'ayant reçu aucun des nouveaux cadenas, les anciens cadenas sont encore en usage dans le Yukon.

M. Gauvreau est informé que le fonds social de la compagnie Ontario Equipment, d'après les documents fournis par le secrétaire provincial de l'Ontario, est de \$100,000, avec \$51,000 de capital souscrit payé. Un autre député, le ministre dit qu'aucun sac de maille n'a été acheté de la compagnie Ontario Equipment. Il ne peut non plus dire si les nouveaux cadenas sont du même modèle que les anciens, car il n'a pas encore vu ceux de la Ontario Equipment; cependant, répondant à une question de M. Macdonald, il dit que le nouveau cadenas doit être semblable à l'ancien, mais avec une amélioration sous la forme d'une tige en acier qui doit le rendre parfaitement sûr et à l'épreuve des voleurs.

En réponse à une question de M. Kite, M. Pelletier dit qu'aucune comparaison n'a été faite entre les nouveaux cadenas et ceux en usage aux Etats-Unis et en Angleterre.

Le ministre des Postes informe M. Lemieux que le ministère paye \$3.00 pour chaque boîte de service de la livraison postale rurale, et que ces boîtes sont revendues aux clients de service au prix coûtant. Ces boîtes ont été achetées et fabriquées par la compagnie Canada et partie aux Etats-Unis.

Le ministre de l'Agriculture informe M. Carvell que Lorenzo Grenier, de Québec, n'a pas pris de brevet de cadenas en son nom personnel, mais conjointement avec MM. Faucher et Dion, chacun des trois étant intéressé pour un tiers. Ces messieurs ont transcrit leur brevet un mois plus tard, soit le 29 octobre dernier à la compagnie Ontario Equipment.

M. Bourassa, député de Lévis, est informé que M. Joseph Verrault a été destitué comme maître de poste,

A Lévis, pour des raisons politiques, et après une enquête tenue par M. Jolicoeur sur la demande de M. J. E. Demers, Les témoignages n'ont pas été pris par écrit, et cette enquête a coûté \$168.45 dont \$103.00 pour M. Jolicoeur et la balance pour M. C. Smith, tous deux de Québec. M. Verrault était maître de poste depuis 1896, et jamais aucune plainte n'avait été portée contre lui, sauf d'être partisan de l'ancienne administration libérale.

L'Union Saint-Joseph

A UPTON, LES MEMBRES DE CETTE SOCIÉTÉ ONT CÉLÉBRÉ AVEC ÉCLAT LA FÊTE DE LEUR PATRON.

Upton, 15. — Les membres de l'Union Saint-Joseph ont célébré avec grand éclat la fête de leur saint patron.

Les dignitaires revêtus de leurs insignes et escortés de tous les membres de l'association se sont rendus processionnellement à l'église, drapés en tête.

Dans l'église, drapeaux, banderoles, lumières; tout indiquait que c'était fête.

L'abbé Hector Morin, professeur de philosophie au séminaire de Saint-Hyacinthe, dans son allocution, parla de la charité du Christ et de son Eglise. Au mépris que les païens professaient pour les pauvres et les artisans, il opposa l'exemple de Jésus, le fils du charpentier Joseph, et les enseignements qu'il a laissés à son Eglise, pour le soin du pauvre et la réhabilitation du travail et de l'artisan.

Il nous fait un tableau du zèle déployé par l'Eglise du Christ pour secourir les classes opprimées qui malheureusement, cherchent quelquefois, mais en vain le remède à leurs misères et à leurs souffrances, dans des associations d'où la charité du Christ est bannie.

«La charité», nous le le prédicateur, présidé à la fondation des sociétés mutuelles de bienfaisance; «l'union» des cœurs, «l'union» des volontés est maintenant la condition nécessaire du maintien et du progrès de ces bienfaisantes associations.»

On distribua ensuite le pain bénit et les mairaines firent la collecte.

Une conférence de Madame Lassalle

(De notre correspondant)

Québec, 15. — Madame Eugène Lassalle, épouse du directeur du Conservatoire Lassalle, de Montréal, donnera une conférence, vendredi prochain, devant le Club des femmes canadiennes sur les enfants et la littérature. La conférence sera accompagnée de plusieurs élèves du conservatoire qui diront des vers et des monologues.

Une conférence de

(De notre correspondant)

Québec, 15. — Le capitaine Leclerc et son fils ont trouvé le corps d'un noyé hier, près du quai de Kamouraska. Le cadavre est celui d'un homme d'une trentaine d'années que l'on croit être un Norvégien appartenant à l'équipage d'une barque qui est allée prendre une charge de bois aux mines Price, l'automne dernier.

La corruption dans la police new-yorkaise

QUATRE HAUTS FONCTIONNAIRES DU DÉPARTEMENT SONT ACCUSÉS D'AVOIR PRATIQUÉ LE CHANTAGE.

New-York, 14. — Un acte d'accusation a été envoyé aujourd'hui au grand jury, accusant, de malversations les agents de police Dennis Sweeney, John J. Murtha, James E. Hussey et James F. Thompson, tous anciens inspecteurs de police. Sweeney avait été accusé auparavant du même délit.

L'accusation portée contre les quatre autres résulte du départ du comté de New-York de George A. Sipp, hôtelier, sur la dénonciation duquel, un agent de police nommé Eugene Fox, avait été accusé de corruption.

Cet hôtelier prétend que les quatre inspecteurs s'étaient entendus pour l'empêcher de paraître en cour au moment de la comparution de Fox.

L'accusation de complot rend possible la mise en jugement des quatre hommes.

Murtha a été remis en liberté sur cautionnement de \$1,000. Sweeney a été remis en liberté sous la responsabilité de son avocat, ayant été obligé de donner auparavant une garantie de \$15,000. Thompson sera arrêté demain.

Une promotion

(De notre correspondant)

Québec, 15. — M. J. R. Décarie, depuis plusieurs années ingénieur du district à Québec pour le département des travaux publics, a été promu au poste d'ingénieur surintendant des travaux publics du Canada avec juridiction sur toute la province de Québec.

M. Charles Chapais, premier assistant de M. Décarie, a été nommé ingénieur du district en remplacement de M. Décarie.

Les districts de l'Abitibi et du Témiskamingue

Québec, 15. — L'hon. Chas. Devlin, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries dans le cabinet, a dit que les districts de l'Abitibi et du Témiskamingue vont être pendant cette saison les foyers de la plus grande activité.

Le gouvernement entend commencer sans retard la route Allard-Devlin dans les comtés de Barabue, Dalquière, Figueiras, La Sarre et la Reine. Nombre de personnes ont notifié la département de la Colonisation de leur intention de s'établir dans ces districts.

Il est tout probable que le Bureau des Mines qui se trouve actuellement à Ville-Marie sera transféré à Amos, car comme l'a fait remarquer M. H. Authier, agent des terres de la Couronne, dans le district de la rivière Harricana, les demandes qui viennent autrefois du voisinage de Ville-Marie viennent aujourd'hui de celui d'Amos et rendent partout nécessaire la présence d'un ingénieur sur les lieux.

Une grande délégation, composée de citoyens du comté de Nicolet, se rendra auprès des membres du cabinet, qui doit siéger demain matin à Québec, pour leur demander de mettre gratis les différents ponts de péage, jetés sur les rivières Nicolet et Décarie.

9,000 immigrants en une semaine

LES COMPAGNIES TRANSATLANTIQUES NE PEUVENT SUFFIRE A L'AFFLUENCE TOUJOURS GRANDISSANTE DES EUROPEENS QUI VIENNENT S'ETABLIR AU CANADA.

La grande renommée que l'on a fait au Canada par tout l'univers nous amène depuis quelques semaines les immigrants par milliers. Comme à cette époque de l'année les transatlantiques sont ordinairement très chargées, les compagnies faisant le service entre les Iles Britanniques, le nord de l'Europe et le Canada se sont vues obligées de doubler le nombre de leurs navires pour répondre au grand nombre d'Européens qui s'en viennent s'établir au Canada.

La compagnie du C. P. R. qui fait l'ancien service du lac Champlain entre Liverpool et les ports canadiens, a transporté sur son premier navire 700 passagers, venant des différents ports autrichiens. Le nombre des immigrants transportés la semaine dernière par cette compagnie est de 9,000.

Un grand nombre de ces derniers nous arrivent aussi de New-York par le New-York Central. Presque tous se dirigent vers l'ouest canadien et quelques points de l'Ontario. Des 1200 immigrants arrivés hier matin à Montréal, 800 d'entre eux ont pris la direction de l'ouest.

Le Denier National

LES DAMES PATRONNESSES DE CLARENT QUITTENT A REMPORTE UN BEAU SUCCÈS.

Le jour du «Denier National», organisé sous les auspices de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, dans le but de venir en aide aux hôpitaux et aux autres institutions charitables, a été sous tous rapports couronné du plus grand succès. C'est du moins l'opinion de Mesdames Gerin-Lajoie et Lemaire, organisatrices en chef de la journée d'hier.

Les quelques 1,000 demoiselles chargées de recueillir les fonds se sont acquittées de leur tâche avec un inlassable dévouement. Aussi ont-elles été libéralement reçues par toute la ville. Plus de 30,000 petites insignes ont été distribuées au cours de la journée.

C'est qu'à trois heures cet après-midi que l'on commença l'ouverture des boîtes à l'Assistance publique. Montréal a su offrir son obole aux malheureux; espérons que les résultats de la journée d'hier causeront toute la satisfaction qu'on doit attendre de sa générosité les zélées organisatrices de cet œuvre vraiment patriotique du «Denier national».

Spécial pour Empress

A l'occasion du départ du S. M. R. Empress of Britain, de Saint-Jean, N. B., vendredi, le 18 d'avril, un train spécial pour paquebot comprenant carte à bagage, wagons de première classe, wagon - buffet et wagon - lit modèle partira de Montréal, gare de la rue Windsor, à 8.15 p.m., jeudi, le 17 d'avril, et se rendra directement aux abords du paquebot, à St-Jean-Quai, N. B.

La Navigation

La glace tient bon sur le Saint-Pierre, bien que les vapeurs «Montcalm» et «Lady Grey» travaillent à la rompre. De Montréal à Sorel, le chenal est libre. Dans un jour ou deux, si le beau temps continue, on croit que le Saint-Laurent sera libre de Montréal au golfe.

PRECAUTIONS SUR LES BOTS

Depuis le naufrage du «Titanic» les compagnies de navigation se sont toutes efforcées d'améliorer le service de sauvetage sur leurs paquebots respectifs. D'abord le mode de construction des nouveaux bateaux est changé. On tend de plus à les rendre insubmersibles en augmentant le nombre des compartiments étanches. Puis on a accru le nombre des chaloupes et des appareils de sauvetage. De sorte que les passagers peuvent maintenant s'embarquer en toute sécurité.

L'EMPRESS OF RUSSIA

Le nouveau paquebot «Empress of Russia», de la ligne C.P.R., est arrivé dimanche matin à Port-Sauvé. Les passagers sont tous enchantés du voyage qui s'accomplit sous les plus heureux auspices.

ASSURANCES MARITIMES

Les assureurs maritimes réunis à Londres, ont discuté dernièrement des taux à charger aux compagnies faisant le trafic sur le Saint-Laurent.

On a suggéré de changer les dates de l'ouverture et de la clôture de la navigation pour le service du fleuve. L'ouverture se ferait le 1er mai et la clôture le 1er octobre.

Actuellement, on compte du 1er avril au 1er septembre, ce qui n'est pas avantageux pour les compagnies qui font le transport des céréales.

PAQUEBOT ECLAIREUR

Cette année, le «Scotia» fera exclusivement le service d'éclaireur, sur l'Atlantique. Ce paquebot parcourra les principaux chenaux et signalera les passages encombrés par les glaces.

C'est une sage mesure de précaution à laquelle toutes les grandes compagnies océaniques souscrivent.

NOTES MARITIMES

Le «Canada», ligne White Star, est arrivé hier de Londres, à Portland.

Le «Franconia», ligne Cunard, part aujourd'hui de Boston pour Liverpool.

Le «Cornishman», ligne Dominion, quitte Bristol aujourd'hui pour Montréal.

Le «Royal Edward», ligne C.N.R. partira de Halifax demain pour Bristol.

Le «Lusitania», ligne Cunard, partira demain de New-York pour Liverpool.

Le «Willehad», ligne Canada, est parti de Rotterdam hier en route pour Québec et Montréal.

LES ARRIVAGES

Navires de

Apland, de New-York

Minneapolis, de New-York

Marquette, de Boston

Cameronia, de Glasgow

Pretoria, de Glasgow

C. F. Tietgen, de Christiania

Zealand, de New-York

Gaz, de New-York

Napoli, de New-York

Canada, de Portland

Ascania, de Portland

Londres

LES CANDIDATS AU Concours du "Devoir"

AVIS SPECIAL

Mardi prochain, le 22 avril, nous enlèverons de la liste, les noms des candidats qui auront moins de 2000 votes à leur crédit. Il ne s'en suit pas cependant que les candidats ne prendront plus part au Concours. Loin de là. Nous continuerons de compter leurs votes, et nous remettrons leur nom sur la liste dès qu'ils auront atteint le nombre de 2000 votes.

La liste ci-dessous comprend tous les votes reçus à midi lundi, le 14 avril

LE DISTRICT No. 1, comprend toute la partie de la ville de Montréal, à l'ouest du Boulevard Saint-Laurent; ainsi qu'Outremont, Westmount et Verdun.

J. A. Rozon, 554 Albert, 31470
M. A. Laberge, 1404 Cha-
teauvau, 32995
E. Lavoie, 276 St Laurent 25,605
G. Vau, 1137 St Antoine, 4505
M. E. Polras, 1814 St-Ur-
ban, 4905
Mlle Irma Grenier, 197
Châteauguay, 3255
Mlle G. Valentin, 119 Che-
min Ste-Catherine, 19,230
M. L. G. Lapointe, 70 St-
Jacques, 33380
M. J. Lacasse, 2198 St-Jac-
ques, 1000
Mlle L. Bouvier, 689 Cent-
re, 1000
Mlle Diane Rapin, 40 Riel,
Côte St-Paul, 1000
Jeanne Papineau, 1851
St-Jacques, 3530
M. Alfred Alouzeau, 224
Coursol, 1000
M. E. Jourdelais, 642 Mul-
len, 1000
F. Duhamel, 458 Prud-
homme, N.-D. de Grâces, 3145
Mlle Cécile D'Aoust, 335
Durocher, 44,860
Mlle Louise Savard, 1638
Notre-Dame Ouest, 1000
M. A. Asselin, 1408 N.-
D. Ouest, 1120
Géorgina Fauteux, 210
N.-D. Ouest, 2250
Mlle Antoinette Mathurin,
420 N.-D. Ouest, 1000
M. Albert Poirier, 1614 N.-
D. Ouest, 1000
Mlle Berthe Léger, 38
Collège, St-Henri, 3465
Fabiola Boyer, 227 Ste-
Marguerite, St-Henri, 1025
Blanche Lavigne, 229
St-Marguerite, St-Henri 1000
Mlle A. Ouellette, 120 Ste-
Marguerite, St-Henri, 1000
Mlle Irène Valiquette, 464
Barré, 7045
Mlle Lidia Robia, 176
Claude, 2225
M. Lucien Durocher, 2170
Mance, 1000
Mlle Aurélie Bénéard, 400
Jeanne-Mance, 1020
M. Jos. Breton, 480 Ave.
Prud'homme, 3560
M. Arthur Payette, 435 La-
salle road, Verdun, 1000
M. Eddy Deery, 141 Saint-
Pierre, 1000
Mlle Alma Boyer, 759 St-
Antoine, 4480
Mlle Juliette Janard, 749
St-Antoine, 1000
Joseph Descoites, 104 Vi-
net, 1030
M. Raoul Dubois, 599 At-
water Ave, 1000
M. René Roy, 579 Wel-
lington, 1000
M. Paul Pélérin, 151 Ma-
nufacture, 2250
M. Boursier, 563 Centre
Mlle Blanche Patenaude,
22a Soulanges, 1000
Mlle Amanda Provost, 123
Church (Verdun), 1000
M. C. McDonald, 280
Church (Verdun), 1000
Mlle Marguerite Lapi-
er, 115 Wellington, 1000
Mlle Alma Boyer, 66
Church Ave., Côte St-
Paul, 1025
Mlle Yvonne Fortin, 261
Hamilton, Ville Edm., 1000
M. Louis H. Bourdon, 24
Lincoln Ave., 1000
Pierrette Dupré, 318
Clarke, 8865
Gertrude Gauthier, 483
N.-D. Ouest, 2635
Stanislas Fournel, 40 St-
Alphonse, 1145
Ludovic Marfel, 304 rue
Chuch, 1055
Charles Dorion, Collège
Sainte-Marie, 27,625
J. Ad. Latour, 47 Parc
G.-E. Cartier, 4610
Antoine Desjardins, 109 La-
salle, 3595
J. O. Léger, 207 Saint-
Jacques, 13,190
Onulph Peltier, 2119 Hut-
chison, 8440
P. A. Thibodeau, 707 Ave.
des Pins, 2625
Marie Alb. Schetagne, 517
Atwater, 2715
Charles E. Chenier, 527
Atwater, 8320
Marie-Lise Laflamme, 119
Galt Ave., 2410
Ernest Brunet, 654 Ch.
Côte-des-Neiges, 1000
E. H. Montpelt, 277 Work-
man, 1010
M. Bousquet, 42 Laurier
Ouest, 1000
Eva Gariépy, 1508 Ful-
lton, 1000
Jos. Eug. Villeneuve, 897 rue
Galt, Côte St-Paul, 1000

LE DISTRICT No. 2 couvre la partie de la ville de Montréal, située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au sud de la rue Ontario; Maisonneuve est comprise dans ce district.

M. Thomas Fréchette, 288
5ème Ave., Maisonneuve,
1150
Mlle Cécile Paquin, 134
Frontenac, 8405
Mlle Antoinette Lefeb-
vre, 766 Lagauchetière 10,000
E. Pélérin, 210 Amherst, 1045
Valérie Laplante, 216 Or-
léans Ave., 16,420
M. Gérard Ethier, 18 Se-
cond Ave., Villeneuve, 32,980
M. Cyrille Mériel, 432
Plessis, 2245
Léopold Asselin, 111 St-
Denis, 17,215
Florence Bouchard, 223
Saint-Denis, 1005
M. Ernest J. Rouleau, 252
St-Christophe, 1060
M. Georges Boisclair,
386 Préfontaine, 7125
Mme Antoinette Lamothe,
53 Préfontaine, 1000
M. Joseph St-Jean, 66 Pa-
pineau Ave., 2215

M. Louis Marion, 912
rue Craig, 1000
M. Uldéric Gauthier, 230
Notre-Dame Est, 1000
Mlle Eugénie Gauthier, 4320
M. Armand Roy, 165 St-
Paul, 2325
M. Adrien Forest 854 Ste-
Catherine Est, 1000
J. A. Cauchon, 272 Mai-
sonneuve, 3070
J. H. Pellerin, 111 St-Tim-
othée, 2915
Léo Dandurand, 140 Roy, 3535
M. Jacques Villeneuve 129
Boulevard St-Laurent, 1000
Maria Duford, 283 Ful-
lton, 1050
M. Jacques Roumagine, 30
St-Denis, 1000
M. Simon Beauchamp, 2360
M. J. O. Gagnon, 680 St-
Catherine Est, 1000
M. Napoléon Dorval, 95
Boulevard St Laurent, 8640
M. Edouard Lanoux, 10 Jo-
liette, 1000
Mlle Germaine Longpré,
128a St-Denis, 1000
Mlle Annie Côté, 391 St-
Denis, 1000
Mme J. B. D'Orville, 229
Montcalm, 3845
Mlle Irène Lavigne, 407 Ste-
Catherine-Est, 1000
M. Alphonse Grenier, 527 On-
tario, Maisonneuve, 2240
J. O. Lussier, 1367 Notre-
Dame Ouest, 2240
M. Ernest Côté, 83 Ste-Cathe-
rine-Est, 1000
M. Albani Montezano, 472
St-Catherine Est, 1000
M. Eugène Tremblay, 520 On-
tario Est, 1000
J. A. Cantin, 460 Beaudry
M. J. Desjardins, 355 Boul'd
St-Laurent, 1000
M. Joseph Lavin, 663 Laga-
uchetière, 1000
M. Ed. Bulté, 132 Ste-Elisa-
beth, 7120
M. P. H. Bergeron, 161 Ste-
Catherine, Maisonneuve, 1000
Alfred Gagnon, 492 St-Denis
M. J. A. Matte, 74 Hôtel de
Ville, 1000
M. Téléphore Beaudoin, 126
St-Hubert, 1005
Mlle A. Hébert, 102 Berri,
1000
M. J. Bouscassette, 192 Berri
M. H. St-Georges, 1755 Beau-
dry, 1000
J. C. Forest, 1079 Lafontai-
ne Est, 1065
Mlle Lucienne Cormier, 185
St-Elisabeth, 1000
Alphonse de la Rochelle, 200
Berri, 7385
Mlle Thérèse Huberdeau, 23
Dufresne, 1000
Mlle Yvonne Loranger, 503
St-Hubert, 1265
Mlle Gabrielle Barrette, 61
Ave. Victoria, 1000
M. Oscar Mercier, 283 Ste-
Catherine Est, 1000
Mlle Anne Dorval, 144 Dor-
chester-Est, 1000
Mlle Marie-Rose Bulté, 139a
St-Denis, 1000
Mlle Bernadette Proulx, 1052
St-Catherine-Est, 1000
Mlle Blanche Lefebvre, 338
Montcalm, 1000
Irène Elie, 54 Adams, 4210
Mlle Blanche Morency, 423
St-Dominique, 1000
M. J. Brien dit Desro-
chers, 97 Ontario Est, 7150
M. Ac. Robert, 20 Desery
Mlle Georgine Poutre, 109
St-Denis, 1000
Mlle Diane Dorion, 204 Ste-
Elisabeth, 1000
M. Tancrède Chartrand,
199 Berri, 1000
M. Bernard Longpré, 419
St-Hubert, 1005
Mlle A. Rivest, 128 Beaudry
Mlle I. Desjardins, 88 St-
Denis, 1000
Joseph Perron, 153 Du-
quette, 1450
L. V. Blanchet, 589 Panet,
Mme Henri Lapointe, 16
Valle, 1220
Napoléon Séguin Jr., 366 rue
Frontenac, 1000
Mme Louis E. Roberge, 95
Cuvillier, 2675
J. B. Desautels, 692 Bour-
get, 2320
Sara Gingras, 63 Viger,
Urban Raiche, 1857, N.-D.
Est, 15880
Jeannette Gauthier, 148 B.
Fullton, 1005
Emile Faucher, 632 Demon-
tigny Est, 1000
Mlle Bonnevill, 207 Champ-
de Mars, 2345
Yvonne Denis, 360 Sainte-
Catherine, Maisonneuve, 2510
Téléphore Moquin, 120 St-
Denis, 1000
Mlle Chs. Z. Martel, 98 Fron-
tenac, 1075
Elie Bonin, 1041 DeMonti-
gny, 1000
J. Albert Rouleau, 36 La-
belle, 1000

LE DISTRICT No. 3 comprend cette partie de la ville de Montréal située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au nord de la rue Ontario, jusqu'à l'avenue Mont-Royal Est; ainsi que la Longue-Pointe.

Maria Bouchard, 526 Parc
Lafontaine, 3025
Mlle Clémentine Taitillon,
386 Parc Lafontaine, 29810
Robert Larivière, 15 Avenue
Lebrun, 1920
Maurice McGinnis, 194
Chapleau, 4715
Mlle Yvonne Forget, 400
Roy Est, 1125
Mme P. Bloudeau, 136 Lari-
vière, 54680
Ad. L'Archevêque, 8 rue
de la Longue-Pointe, 1095
Léopold Boulanger, 447
St-Denis, 4220
Armand Roy, 592 Colo-
niale, 8270
Mme Pierre Carreau, 313 Pa-
pineau, 1360
S. R. Benoit, 658 Papineau,
40780
Mme M. Gilbert, 480 Monta-
ne, 26640
A. Authier, 400 Rocher,
2740
M. G. H. Thériault, 1152 R.
Cartier, 1000

Mlle Graziella Paquette,
1068 St-Hubert, 1095
Adelste Lefebvre, 532 Parc
Lafontaine, 2590
Mme J. A. Beaudin, 1283
des Erables, 18075
M. J. E. Fontaine, 101 St-
Jerôme, 1000
Juliette Vézina, 1049 Berri,
8185
Mlle Berthe Petras, 1118
Delorimier, 1135
Mlle Charlotte Benoit, 1068
des Erables, 1000
Mlle Marvienne Gauthier,
730 Panet, 1000
M. Louis Lavertu, 659
Louis Veilliot, 1000
Mlle Aline Geoffroy, 601
Ontario Est, 1000
Mlle Dumoutet, 1000
M. J. Dumoutet, 1000
Jos. Brouillette, 5818 Ful-
lton, 8270
Mlle Bernadette Lavoie, 12
Shepherd, 1060
Mlle Blanche Massé, 480
Aylwin, Hochelaga, 1000
Mlle Blanche Renaud, 4070
N.-D. Longue-Pointe, 1000
Cécile Rousseau, 937 St-
Denis, 19660
Mlle Florida Thivierge, 515
Ave. Coloniale, 1000
Mlle A. Mercier, 90 Parc
Lafontaine, 1000
Mlle Pauline Robitaille, 776
Sherbrooke Est, 1000
T. Racine, 1185 Delorimier,
2 75
Mlle Berthe Bédard, 670
Cadieux, 1000
Josephine Lafertière, 47a,
Chamford, 25940
May Duffy, 1160 Delorimier,
1040
Mlle Léona Patenaude, 1060
Delorimier, 1000
Mlle Maria Bérardo, 53a
Marquette, 1010
Mlle Corine Bouvier, 194 C.
Colomb, 1000
Dame Armand Gravel, 25
Marquette, 1125
Mme C. de Broin, 1243 des
Erables, 15315
Joseph Germain, 511 Ri-
vère, 13865
Isabelle Bédard, 638 Drolet,
3960
Cécile Granger, 717 St-An-
droe, 1000
Antoinette Aymon, 123
Drolet, 7825
Alice Mongenais, 1162 De-
lorimier, 1005
Jeanne Lemay, 511 Berri,
1000
M. J. B. Bédard, 20 Mer-
cier, Longue-Pointe, 1420
Mme D. Baril, 405 Duluth,
coin St-Hubert, 3625
Mlle Jérémie Goyette, 378
Préfontaine, 1010
Mme H. Beaudet, 114 Bor-
deaux, 1525
Mme A. Pelletier, 164 Ave.
des Pins Est, 1000
I. B. Richer, 1415 Bordeaux
Avila Beaudin, fils, 1099
Hôtel de Ville, 2265

LE DISTRICT No. 4 com-
prend la partie de la ville de
Montréal, située à l'est du Bou-
levard Saint-Laurent et au nord
de l'avenue Mont-Royal Est, jus-
qu'aux limites de la ville.

M. L. B. Pouliot, 415 Ave.
Mont-Royal Est, 1000
Rosaire Saint-Pierre, 1564
Châteaubriand, 20850
Jos. M. Pelchat, 476 Daniel
M. Ernest Pelletier, 556 De-
launay, 57560
A. Vandandigne, 1976
Christophe-Colomb, 2275
Mlle V. Picard, 2915 Saint-
Laurent, 2960
André Carboneau, 15 Res-
ther, 4065
Herman Julien, 3607 Berri,
W. O. Bélanger, 361 Berri,
15680
Léonard Blais, 346 Daniel,
Yvonne Boulet, 527 Fabre,
Ls. de G. Huot, 1724 Dela-
roche, 19635
Aldric Gauthier, 2544 St-
Dominique, 3915
Léon Forget, 1509 St-Denis,
2920
Mme M. Houle, 1350 Parthe-
naise, 1000
M. George Chouinard, 1407,
1000
Mme L. Ménard, 804 Papi-
neau, 7125
Mme D. Aubry, 920 Panet,
S. Leduc, 420 De Fleuri-
mont, 1065
Mme Dr. S. Alain, 778 de St-
Valier, 3890
M. D. Martel, 595 de St-Val-
ier, 1000
Emile Faucher, 632 Demon-
tigny Est, 1000
Mlle Bonnevill, 207 Champ-
de Mars, 2345
Yvonne Denis, 360 Sainte-
Catherine, Maisonneuve, 2510
Téléphore Moquin, 120 St-
Denis, 1000
Mlle Chs. Z. Martel, 98 Fron-
tenac, 1075
Elie Bonin, 1041 DeMonti-
gny, 1000
J. Albert Rouleau, 36 La-
belle, 1000

J. R. Brien, 1299 Chabot, 1000
J. B. Léveillé, 927 de St-
Valier, 25000
Mme L. J. Dumaine, 264
Fabre, 1080
Georges Rolland, 1508 St-
Hubert, 3460
Mme A. Duquette, 73 Ca-
grain, 13215
Armand Houle, 200 Boyer, 1155
Arthur B. Doray, 2241 St-
Denis, 1055

LE DISTRICT No 5 comprend
les comtés suivants de la provin-
ce de Québec: Lac Saint-Jean,
Chicoutimi, Saguenay, Québec,
Montmorency, Charlevoix, Lévis,
Dorchester, Bellechasse, Montma-
gny, L'Islet, Kamouraska, Témis-
couda, Rimouski, Bonaventure,
Gaspé, et toute la ville de Qué-
bec.

Dr. L. J. Corriveau, St-Ma-
gloire, Bell, 23255
Mlle M. Blanche Gagnon,
Mlle Blanche Renaud, 4070
N.-D. Longue-Pointe, 1000
Cécile Rousseau, 937 St-
Denis, 19660
Mlle Florida Thivierge, 515
Ave. Coloniale, 1000
Mlle A. Mercier, 90 Parc
Lafontaine, 1000
Mlle Pauline Robitaille, 776
Sherbrooke Est, 1000
T. Racine, 1185 Delorimier,
2 75
Mlle Berthe Bédard, 670
Cadieux, 1000
Josephine Lafertière, 47a,
Chamford, 25940
May Duffy, 1160 Delorimier,
1040
Mlle Léona Patenaude, 1060
Delorimier, 1000
Mlle Maria Bérardo, 53a
Marquette, 1010
Mlle Corine Bouvier, 194 C.
Colomb, 1000
Dame Armand Gravel, 25
Marquette, 1125
Mme C. de Broin, 1243 des
Erables, 15315
Joseph Germain, 511 Ri-
vère, 13865
Isabelle Bédard, 638 Drolet,
3960
Cécile Granger, 717 St-An-
droe, 1000
Antoinette Aymon, 123
Drolet, 7825
Alice Mongenais, 1162 De-
lorimier, 1005
Jeanne Lemay, 511 Berri,
1000
M. J. B. Bédard, 20 Mer-
cier, Longue-Pointe, 1420
Mme D. Baril, 405 Duluth,
coin St-Hubert, 3625
Mlle Jérémie Goyette, 378
Préfontaine, 1010
Mme H. Beaudet, 114 Bor-
deaux, 1525
Mme A. Pelletier, 164 Ave.
des Pins Est, 1000
I. B. Richer, 1415 Bordeaux
Avila Beaudin, fils, 1099
Hôtel de Ville, 2265

Cécile Pinsonneault, Trois-
Rivières, 64380
Mlle Hélène Lecomte, St-
Cuthbert, Athabaska, 1010
Almas Tremblay, La Tuque, 13635
Charles E. Arès, St-Césaire, 1475
J. O. Marchand, Saint-Bar-
thélemi, 69365
M. J. B. Perrault, Descham-
bault, 7110
Emile Germain, Perthuis, 1060
M. Lucien Marc-Aurèle, St-
Simon, Bagot, 1100
Eddi Carrières, Coaticook, 1515
Aline Niquet, Drummond-
ville, 1505
M. Edgar H. Desmarais, 1385
Pierreville, 3315
Oscar Houle, St-Liboire, 3315
Mlle B. Marin, Upton, 13075
J. R. Tarte, Granby, 25470
Jeanne Hamel, Saint-Hya-
cinthe, 42205
Lucien Gauthier, St-Théodore
d'Acton, 7320
J. Emile Rousseau, Sainte-
Apollinaire, 34520
Mlle Alice Loranger, Cap de
la Madeleine, 9150
Eva Guilbault, Trois-Ri-
vières, 1000
Mlle Marie Bois, Garthby, 1040
Mlle Alice Parent, D'Iberville, 1060
Mlle Eva Labonté, Robertson,
1000
Léola Beaudin, Black Lake,
3835
Mlle B. Comeau, Farnham, 9700
Régina Mayotte, Sherford,
1000
Léonie Montplaisir, Cap
Madeleine, 1075
M. C. St-Amant, L'Apérin,
1060
Mlle Germaine Brousseau,
St-Hyacinthe, 18285
Mlle A. Gagnon, St-Clément,
2235
P. E. Charbonneau, Trois-
Rivières, 1095
Mlle Aurèle Tessier, Trois-
Rivières, 1000
M. Antonio Pratte, Victori-
ville, 3875
M. Y. L. Chaptier, St-Hy-
acinthe, 1085
Mme Emile Julien, Shawin-
gan Falls, 1000
Mlle Art. Fortin, St-Evariste
Anna Thibault, St-Zacharie
Catherine Maillet, Ste-Marie,
Qué., 2295
Mme Philippe Auger, St-
François, 1000
Mlle Florida Beauchage, So-
rel, 7275
Mlle Régina Tourangeau,
Rivière à Pierre, 1050
Mme A. Comeau, La Tuque,
1095
M. L. Bernard, N.-D.
des Anges, 1125
M. Art. Boivert, St-Gaymond,
M. Charles Huot, Lorette, 1005
Mlle B. Bussière, Pont Rouge,
1000
Mlle A. Beaudin, Champlain,
1000
Mlle B. Duval, Balaicane, 25300
Antonia Duval, Saint-Ours,
1125
Mme Marie Gauthier, Descham-
bault, 15340
Clara Desrosiers, Lanoraie,
1050
M. Lionel Pelletier, Lavaltrie,
1025
Mlle Léatitia Germain, St-
Basile, Portneuf, 1000
Mlle Valérie Gosselin, St-
Ferdinand, Mégantic, Qué.,
1000
M. Ls. Joseph Chagnon,
Waterloo, 1000
Mlle Agnès Foucher, St-Lé-
on, Co. St-Maurice, 1135
M. Grégoire Dupont, St-Li-
boire, 1000
Mlle Marguerite Peplin, Ar-
thabaska, 1000
M. Ls. Béland, Berthierville,
1000
M. Cuthbert Roberge, St-
Cuthbert, Qué., 1000
M. Roger L'Heureux, St-
Barthélemi, 1085
M. Pierre Trépanier, St-Lé-
on, Co. St-Maurice, 1000
Mlle Lucille Fauteux, St-
Barthélemi, 1020
Berthe Bernier, Saint-Jus-
tin, 1065
Adrien Patry, Maskinongé,
1000
M. Origène Matteau, St-
Barthélemi, 1000
Léa Bourassa, Pte. du
Lac, 1040
Mlle Jeanne Matot, Artha-
baska, 1000
Dr. J. A. Beaudry, Granby, 1360
Antonio Vigeant, St-Almé,
1195
M. Bouchier, Iversville, 1000
M. G. Gervais, St-Hugues, 1000
M. René de Goret, Magog,
1000
Corinne Poulin, Compton, 2445
Florida Proulx, Richmond, 2240

L. de G. Bellavance, St-
Gervais, Rimouski, 1015
Guy Cauchon, Murray Bay,
44575
Dr V. Desrosiers, Le Verre,
14235
F. C. de Lachapelle, 224
St-Jean, Québec, 7170
Joseph Gagné, Ste-Blandi-
ne, 4660
M. A. Duquette, 73 Ca-
grain, 13215
Maria Turcotte, 92 Caron,
Qué., 37410
J. O. Lemelin, 688 Ave. A.
Qué., 3565
Roméo Langlais, avocat, rue
St-Pierre, Québec, 13775
Blanche Boivin, Roberval, 35590
Emile Lauzier, Rimouski, 31285
Marie Plourde, St-Hubert,
Qué., 1035
Frs. J. Gagnon, 55 rue
Scott, Québec, 1040
F. V. Châteaubert, 375 St-
John, Québec, 1000
R. A. Audet, St-Anselme
St., Dor., 7280
Stan. Normand, 20 St-Pa-
trick, Québec, 1040
Gab. Lemieux, Riv. du Loup,
1000
A. Lizotte, Rivière Ouelle, 1000
A. Blagdon, St-Philippe de
Néri, 1000
Mme Jos. Caron, L'Islet, 1000
M. Thibault, Montmagny, 1000
A. Fradet, Hadlow Cove, 25155
Adard Duval, St-Pascal,
Qué., 1000
M. Lecomte, Lecomte, Co.
Arth., 1000

LE DISTRICT No 6 comprend
les comtés suivants de la provin-
ce de Québec: Berthier, Maskin-
ongé, Trois-Rivières, Saint-Maurice,
Champlain, Portneuf, Richelieu,
Saint-Hyacinthe, Rouville, Ibe-
rville, Missisquoi, Brome, Shef-
ford, Bagot, Drummond, Yama-
ska, Nicolet, Athabaska, Wolfe,
Richmond, Sherbrooke, Compton,
Stanstead.

Cécile Pinsonneault, Trois-
Rivières, 64380
Mlle Hélène Lecomte, St-
Cuthbert, Athabaska, 1010
Almas Tremblay, La Tuque, 13635
Charles E. Arès, St-Césaire, 1475
J. O. Marchand, Saint-Bar-
thélemi, 69365
M. J. B. Perrault, Descham-
bault, 7110
Emile Germain, Perthuis, 1060
M. Lucien Marc-Aurèle, St-
Simon, Bagot, 1100
Eddi Carrières, Coaticook, 1515
Aline Niquet, Drummond-
ville, 1505
M. Edgar H. Desmarais, 1385
Pierreville, 3315
Oscar Houle, St-Liboire, 3315
Mlle B. Marin, Upton, 13075
J. R. Tarte, Granby, 25470
Jeanne Hamel, Saint-Hya-
cinthe, 42205
Lucien Gauthier, St-Théodore
d'Acton, 7320
J. Emile Rousseau, Sainte-
Apollinaire, 34520
Mlle Alice Loranger, Cap de
la Madeleine, 9150
Eva Guilbault, Trois-Ri-
vières, 1000
Mlle Marie Bois, Garthby, 1040
Mlle Alice Parent, D'Iberville, 1060
Mlle Eva Labonté, Robertson,
1000
Léola Beaudin, Black Lake,
3835
Mlle B. Comeau, Farnham, 9700
Régina Mayotte, Sherford,
1000
Léonie Montplaisir, Cap
Madeleine, 1075
M. C. St-Amant, L'Apérin,
1060
Mlle Germaine Brousseau,
St-Hyacinthe, 18285
Mlle A. Gagnon, St-Clément,
2235
P. E. Charbonneau, Trois-
Rivières, 1095
Mlle Aurèle Tessier, Trois-
Rivières, 1000
M. Antonio Pratte, Victori-
ville, 3875
M. Y. L. Chaptier, St-Hy-
acinthe, 1085
Mme Emile Julien, Shawin-
gan Falls, 1000
Mlle Art. Fortin, St-Evariste
Anna Thibault, St-Zacharie
Catherine Maillet, Ste-Marie,
Qué., 2295
Mme Philippe Auger, St-
François, 1000
Mlle Florida Beauchage, So-
rel, 7275
Mlle Régina Tourangeau,
Rivière à Pierre, 1050
Mme A. Comeau, La Tuque,
1095
M. L. Bernard, N.-D.
des Anges, 1125
M. Art. Boivert, St-Gaymond,
M. Charles Huot, Lorette, 1005
Mlle B. Bussière, Pont Rouge,
1000
Mlle A. Beaudin, Champlain,
1000
Mlle B. Duval, Balaicane, 25300
Antonia Duval, Saint-Ours,
1125
Mme Marie Gauthier, Descham-
bault, 15340
Clara Desrosiers, Lanoraie,
1050
M. Lionel Pelletier, Lavaltrie,
1025
Mlle Léatitia Germain, St-
Basile, Portneuf, 1000
Mlle Valérie Gosselin, St-
Ferdinand, Mégantic, Qué.,
1000
M. Ls. Joseph Chagnon,
Waterloo, 1000
Mlle Agnès Foucher, St-Lé-
on, Co. St-Maurice, 1135
M. Grégoire Dupont, St-Li-
boire, 1000
Mlle Marguerite Peplin, Ar-
thabaska, 1000
M. Ls. Béland, Berthierville,
1000
M. Cuthbert Roberge, St-
Cuthbert, Qué., 1000
M. Roger L'Heureux, St-
Barthélemi, 1085
M. Pierre Trépanier, St-Lé-
on, Co. St-Maurice, 1000
Mlle Lucille Fauteux, St-
Barthélemi, 1020
Berthe Bernier, Saint-Jus-
tin, 1065
Adrien Patry, Maskinongé,
1000
M. Origène Matteau, St-
Barthélemi, 1000
Léa Bourassa, Pte. du
Lac, 1040
Mlle Jeanne Matot, Artha-
baska, 1000
Dr. J. A. Beaudry, Granby, 1360
Antonio Vigeant, St-Almé,
1195
M. Bouchier, Iversville, 1000
M. G. Gervais, St-Hugues, 1000
M. René de Goret, Magog,
1000
Corinne Poulin, Compton, 2445
Florida Proulx, Richmond, 2240

M. Albert Gendreau, Coati-
cook, 1000
Mlle Marie Anne St-Ger-
main, Upton, 1000
M. Vallière Hébert Ther-
ford Mines, 1009
Mlle Beatrice Chevalier,
Shawville, 1009
Mme E. Laliberté, Lac Mé-
gantic, 7865
M. Albert Martel, Rivière à
Pierre, 1000
M. A. Lacroix, Trois-Rivières,
1000
Mlle M. Anne Bissan, Lyster,
1000
Mlle Juliette Champagne,
Berthierville, 1040
Mlle A. Larue, Magog, Qué.,
1015
Mlle Y. Bertrand, Coaticook,
1000
Blanche Bérard, Drum-
mondville, 4790
Mme Stanislas Poulin,
Scottsboro, 1000
Marie-Rose Ricard, La Pa-
trie, 1000
Marie-Anne Mignault, Cook-
shire, 1000
P. V. Lapalme, Marieville,
J. A. Brassard, St-Albert,
25180
Armand Grépeau, Sher-
brooke, 21650
M. Damase Lupien, Pont
Maskinongé, 5950
Omer Lavigne, St-Norbert
d'Arthabaska, 3960
Blanche Leduc, Grand'Mère,
17385
Marguerite Marie Caya,
Drummondville, 7865
Art. Fréchet, St-Damase,
Co. St-Hyacinthe, 1110
Alphonse Lefebvre, St-Hu-
gues, 15775
Laura Gervais, St-Pierre les
Beccquets, 33665
Emilien Périgny, St-Thé-
odore, 7770
Robert, St-Alexandre des
Monts, 33605
Gabrielle Dion, 9 Royale,
Trois

MGR CHARLEBOIS DANS SON DIOCESE

Il regrette que la question scolaire ne soit pas encore réglée

On nous écrit du Pas :

Hier, 8 avril, à 3 heures de l'après-midi, les catholiques du Pas se pressaient à la gare du C. N. R., pour saluer Monseigneur Charlebois, à son retour de Rome, après six mois d'absence de sa ville épiscopale.

Aux catholiques de la jeune et progressive paroisse du Pas, se joignaient un grand nombre de nos frères séparés qui se sentaient heureux de témoigner à Sa Grandeur le respect et la haute estime qu'ils lui portent. "Jamais, se disaient les gens, nous n'avons vu tant de monde à la gare du Pas, pour saluer un illustre personnage."

Le Rév. Père F. X. Fafard, O.M.I., qui a été l'administrateur du diocèse durant le voyage de Monseigneur, était à la station, avec les citoyens les plus distingués pour offrir une sympathique bienvenue à Sa Grandeur. A 7 heures du soir, avait lieu la réception officielle. Notre modeste chapelle était artistiquement décorée. Après l'entrée solennelle, Monseigneur, le droit, la justice et la vérité ne meurent pas... "Veritas Domini manet in aeternum."

Monseigneur bénit ensuite la population qui remplissait la cathédrale. La cérémonie se termina par le chant de "Te Deum" et la bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement. Le chœur de la cathédrale soutenu par un orchestre, fit entendre des chants magnifiques. Tout autant de souvenirs précieux et inoubliables pour les catholiques du Pas.

progrès... et qu'elle se trouvait dans la triste nécessité de déclarer avec l'illustre archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin, que cette question n'était pas plus avancée ni plus réglée qu'elle ne l'a été depuis 22 ans qu'elle est en litige. Cependant, ajoute Monseigneur, laissez-moi vous féliciter de tout cœur, chers chrétiens, pour les sacrifices généreux que vous n'hésitez pas à vous imposer pour soutenir dans cette ville, une école où vos enfants sont sûrs de recevoir avec le pain de l'intelligence une éducation profondément chrétienne, puisque vous jouissez de l'appréciable privilège d'avoir à la direction de votre école des maîtresses religieuses! Puis, avec des accents pleins de foi et d'espérance, "huttons courageusement", dit Monseigneur, prions avec confiance. Le droit, la justice et la vérité ne meurent pas... "Veritas Domini manet in aeternum."

Monseigneur bénit ensuite la population qui remplissait la cathédrale. La cérémonie se termina par le chant de "Te Deum" et la bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement. Le chœur de la cathédrale soutenu par un orchestre, fit entendre des chants magnifiques. Tout autant de souvenirs précieux et inoubliables pour les catholiques du Pas.

Le "Parlementaire" de Détail

Paris, 15. — A une vente de peintures modernes, à l'Hôtel Drouot, "le Parlementaire" de Détail s'est vendu pour 17,060 francs (\$3,412), frais inclus, à M. Vibert.

COURTES DEPÊCHES

SOUVENIR D'HISTOIRE

Winnipeg, 12. — On vient de découvrir dans la vallée du Mississipi une tablette de plomb dont l'inscription latine démontre qu'elle a été enfouie là par un fils de La Vérendrye. Cette tablette est maintenant en possession du président du Canadian Club, M. C. N. Bell. Elle se lit comme suit :

"Dans la 26ème année du règne de Louis XV, au nom de notre roi, de notre souverain trois fois illustre, et pour Monsieur le marquis de Beauharnois, Pierre Gaultier de La Vérendrye a enfoui cette tablette."

SENSATION A LA BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 14. — Une fugue vient de mettre sans dessus dessous la direction de la Banque d'Angleterre. Aucun rapport n'a encore été donné, de source officielle, mais on raconte qu'une enquête faite à la suite de la disparition d'un haut fonctionnaire de la banque a révélé un déficit de plusieurs milliers de livres.

Il a paru dans les journaux une annonce qui ne mentionnait pas le nom de la banque d'Angleterre, mais par laquelle on réclamait pour plusieurs milliers de dollars de valeurs qui ont été perdues ou volées disait l'avis.

LES FUNERAILLES DE J. P. MORGAN.

New-York, 14. — Les funérailles de J. Pierpont Morgan, ont eu lieu à 10 heures ce matin au temple épiscopalien Saint-Georges. Après la cérémonie un convoi spécial a transporté le corps à Hartford, Connecticut, où l'enterrement a eu lieu dans le mausolée des Morgans, au cimetière de Cedar Hill.

LES TAUX MARITIMES

Hambourg, Allemagne, 14. — La Hamburg American Line a baissé à \$22.50 le prix du passage de 2ème

classe entre Hambourg et le Canada, à partir du 1er mai.

L'EFFROI LE TUE

Québec, 14. — La propriété de M. Siméon Grenier de Beauport, occupée par les familles Fisher et Mercier, a été détruite de fond en comble par le feu dimanche matin. Les occupants pris au lit se sont sauvés en costume de nuit après mille difficultés. Les deux familles perdent tout leur avoir. Pendant l'incendie, M. Cléophas Giroux âgé de 65 ans est mort de saisissement.

MAGASIN INONDE

Québec, 14. — Les grands magasins du syndicat de Québec ont été inondés depuis samedi soir jusqu'à ce matin par l'eau d'un robinet resté ouvert au quatrième étage de l'établissement. Ce matin on a trouvé la caisse enregistreuse remplie d'eau et le plafond du troisième étage écroulé, ce qui, avec d'autres dommages considérables, porte les dommages à plusieurs milliers de piastres.

A LA MEMOIRE DE HEROS

Paris, 14. — La Société de la Croix rouge a fait célébrer à la Madeleine un service pour les morts pour la patrie. Mgr Amette a prononcé l'absoute. MM. Barthou, Etienne, Baudin, Klotz, Pichon, les généraux Michel et Florentin s'étaient fait représenter.

L'agence de la marine à Québec

Québec, 15. — On parle plus que jamais du transport prochain à Lévis de l'agence de la marine de Québec.

La mise en faillite de la Canadian General & Shoe Machinery Co. rendra libres sous peu les anciennes usines Carrier Laid qui feraient un site idéal pour ces chantiers. On assure que le gouvernement songe sérieusement à les transporter à cet endroit, car ces usines lui appartiennent. L'agence devra céder sous peu au Transcontinental l'endroit qu'elle occupe et il faut de toute nécessité la déplacer. On dit que le site de Lévis est fortement recommandé par le colonel Anderson, ingénieur du département de la marine.

L'impôt sur les grandes fortunes aux Etats - Unis

CE QUE PAIERONT CERTAINS NABABS DE LA REPUBLIQUE SI LE PROJET D'IMPOT EST RA- TIFIÉ PAR LES CHAMBRES.

Washington, 15. — Si la nouvelle loi du tarif est votée, ainsi que la loi taxant tout revenu excédant 41,000, qu'il soit perçu par une riche corporation ou un riche particulier, voici un tableau de ce que donneront au gouvernement les grosses fortunes :

Noms	Revenu annuel	Taxe annuelle
Mme Hetty Green	\$2,000,000	\$78,260
Succ. Jay Gould	3,000,000	118,260
W. W. Astor	3,500,000	139,260
Succ. Russell Sage	4,000,000	153,260
St. E. Harriman	4,000,000	153,260
Marshall Field	5,000,000	198,260
Andrew Carnegie	10,000,000	348,260
John D. Rockefeller	25,000,000	998,260

Les émoluments du président des juges et de tous les employés fédéraux sont exemptés de la taxe.

Une goélette a sombré dans le bas du fleuve

(De notre correspondant)

Québec, 14. — La goélette Saint-Alexis, capitaine Bouline, qui a été la première à quitter le port de Québec mercredi dernier avec une cargaison de provisions pour la Malbaie, a été prise par les glaces et a sombré en face de Saint-Denis. Son équipage de cinq hommes y compris le capitaine a été recueilli par le steamer du gouvernement "Champlain" qui remarqua les signaux de détresse, de son quai de la rivière Ouelle. La goélette a sombré avec sa cargaison quelques minutes après que ses occupants aient été secourus par le "Champlain".

Le Congrès des "Gouttes de lait"

Les 11, 12, 13 mai prochains, aura lieu au Monument National la convention des "gouttes de lait". A une assemblée tenue récemment, l'on a procédé à la formation des comités et des sous-comités.

Le comité général de la convention est formé du comité exécutif formé lui-même des docteurs Sévérius Lachapelle, R. Masson, J. Rouleau, Chevalier, J. Dufresne, puis de deux sous-comités.

Le premier de ces sous-comités, destiné à l'étude de l'organisation d'un dispensaire, est formé du chanoine Lepailleur et des docteurs R. Masson, E. Gagnon.

Le deuxième de ces sous-comités, destiné à l'étude de l'organisation médicale, est formé des docteurs J. Gaurvieux, E. Dubé, A. N. Rivet, E. Laberge, J. A. Ricard, J. Leduc, I. Cormier, J. Rouleau.

Les sous-comités se réuniront tous les mardis soirs dans la salle du couvent de l'Enfant-Jésus, afin d'étudier les questions suivantes :

1. Comment dans une paroisse organiser la goutte de lait.

2. La goutte de lait sans contrôle médical est-elle désirable?

3. Les consultations doivent-elles être gratuites pour tout le monde indistinctement?

4. Moyens d'atteindre les pauvres qui ne viennent pas à la goutte de lait.

5. Discussion de l'article 2ème de la constitution de la goutte de lait de l'Enfant-Jésus.

6. La distribution à domicile de la glace est-elle opportune?

7. Comment doit se faire la distribution du lait et de la glace.

Avant l'ouverture du Congrès officiel, il y aura dans la paroisse de M. le chanoine Lepailleur, une séance du programme comprendra un discours d'inauguration du président de la convention, la lecture des statistiques des "Gouttes de lait", faite par le Dr E. Gagnon, ex-secrétaire de la "Goutte de lait", de l'Enfant-Jésus du Mile-End. Un programme musical, sous la direction de Mme L. Verschelden, suivra ces travaux. Les séances du congrès au Monument National, commenceront le dimanche 11 mai, où l'on donnera lecture du rapport général de la convention.

Lundi, le 12 mai, l'on traitera de l'administration médicale de la goutte de lait. Mardi le 13, le sujet sera : l'organisation des "gouttes de lait".

Enfin, le 18 mai, aura lieu la séance de clôture sous la présidence d'honneur de Mgr l'archevêque et à laquelle assisteront Son Honneur le maire et messieurs les commissaires.

Tous les médecins de la ville sont invités à ces séances qui sont faites dans le but de donner la plus grande satisfaction au public, et lui faire le plus de bien. Plusieurs sociétés de charité et de bienfaisance, entre autres la Saint-Vincent de Paul, ont adressé au secrétaire des lettres de félicitation et d'adhésion.

Le "Monument des braves"

Vendredi soir, dans la salle des commis-marchands, rue Berri, une assemblée enthousiaste fut tenue sous la présidence de M. le notaire L. O. Doré, en vue de la souscription à prélever pour le monument des braves qu'on se propose d'élever à Saint-Denis, où moururent tant de patriotes en 1837.

Le comité de Montréal est sous la présidence de M. L. O. Doré, à qui on pourra envoyer des souscriptions, chambre 2 La Presse. On pourra aussi s'adresser à M. le notaire Z. Mayrand, 1131 rue Saint-Denis.

Le choix d'un site

Québec, 14. — On assure que la dernière visite à Québec du colonel Anderson, ingénieur en chef du département de la marine, avait pour but le choix d'un site pour l'agence de Québec qui devra disparaître de l'endroit qu'elle occupe pour faire place au Transcontinental. Il est impossible de connaître le résultat des observations du colonel Anderson, mais on croit qu'il a recommandé deux ou trois sites dont l'un est l'Anse Roach où il y avait jadis une cale flottante.

ENCORE QUATRE JOURS

POUR OBTENIR
100,000 VOTES SUPPLEMENTAIRES

L'OFFRE SERA RETIREE A Minuit Samedi Prochain

AVIS AUX CANDIDATS

Notre grande-offre spéciale de 100,000 votes supplémentaires pour toute série de cinq abonnements annuels à l'édition quotidienne du DEVOIR sera retirée à minuit samedi soir, le 19 avril.

Nous rappelons aux candidats que c'est la plus grande offre de votes qui sera faite durant le Concours. Le temps est relativement court à présent. Il n'y a pas une minute à perdre. Il faut durant ces quelques jours redoubler d'effort, recueillir le plus d'abonnements possible à l'édition quotidienne du DEVOIR.

Si le succès vous a souri depuis l'ouverture du Concours, il vous faut vous assurer encore un plus grand avantage. Il ne vous faut pas oublier qu'un nouveau candidat plein d'ardeur peut entrer en lice, et vous disputer le rang que vous occupez.

Si vous n'avez pas commencé votre campagne, il en est encore temps. Le Concours ne fait qu'entrer pour ainsi dire dans sa phase de pleine activité, et vous pouvez certainement parvenir à une des premières places. Demandez à vos parents, à vos amis, à vos connaissances de vous donner leur abonnement. Vous acquerez ainsi un grand nombre de votes, et, à la fin, vous serez surpris du beau résultat de votre travail.

Avez-vous besoin de livrets de reçus? de feuilles de rapport? de renseignements? Le Gérant du Concours n'attend qu'un signe de votre part pour se rendre à vos demandes.

Le Département du Concours sera ouvert jusqu'à minuit samedi soir le 19 avril. Jusqu'à cette heure-là, toute série de 5 abonnements annuels à l'édition quotidienne du DEVOIR vous donnera droit à 100,000 votes supplémentaires.

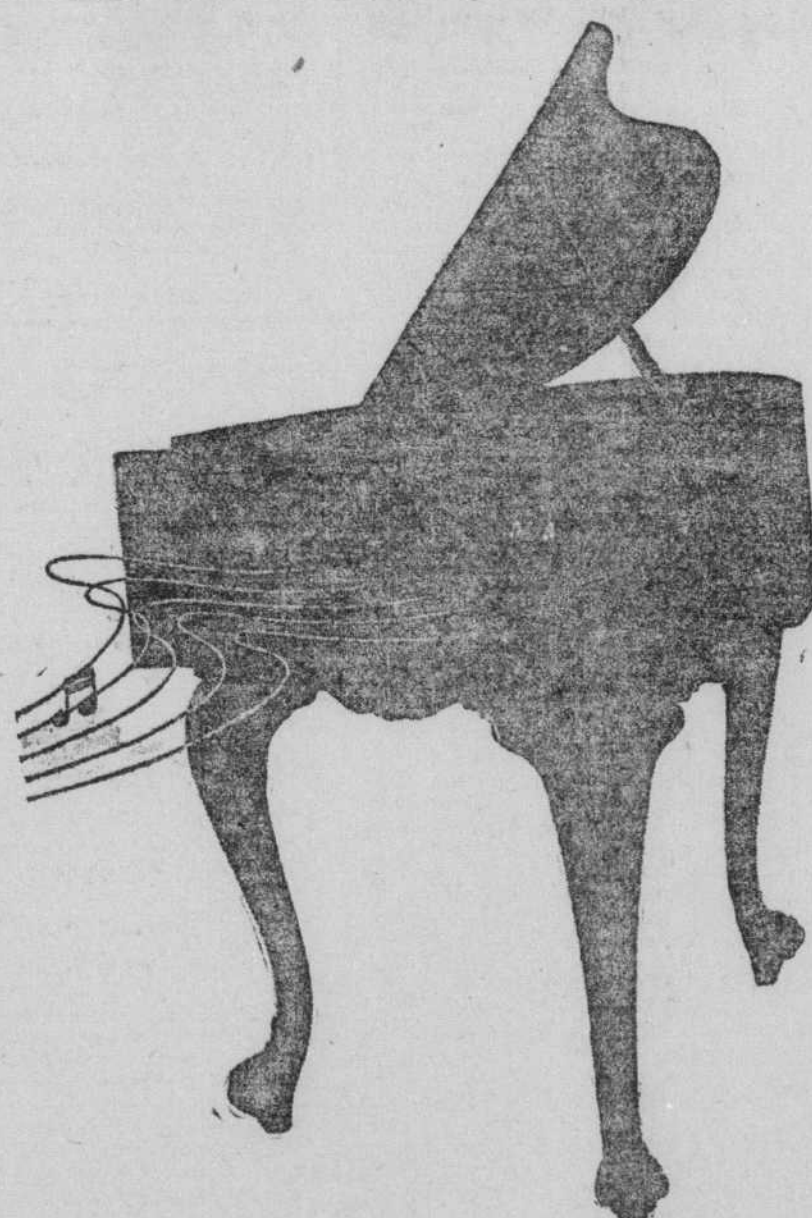
Les candidats qui demeurent en dehors de la ville de Montréal, et qui ne peuvent venir au bureau, peuvent nous envoyer leurs abonnements par malle en tout temps avant minuit samedi soir le 19 avril. Ils auront droit à notre offre spéciale de votes pourvu que l'étampage postale indique que leur envoi a été fait avant cette heure.

Lisez tous les jours le DEVOIR, suivez bien les instructions qui y seront données et vous ne pourrez faire erreur.

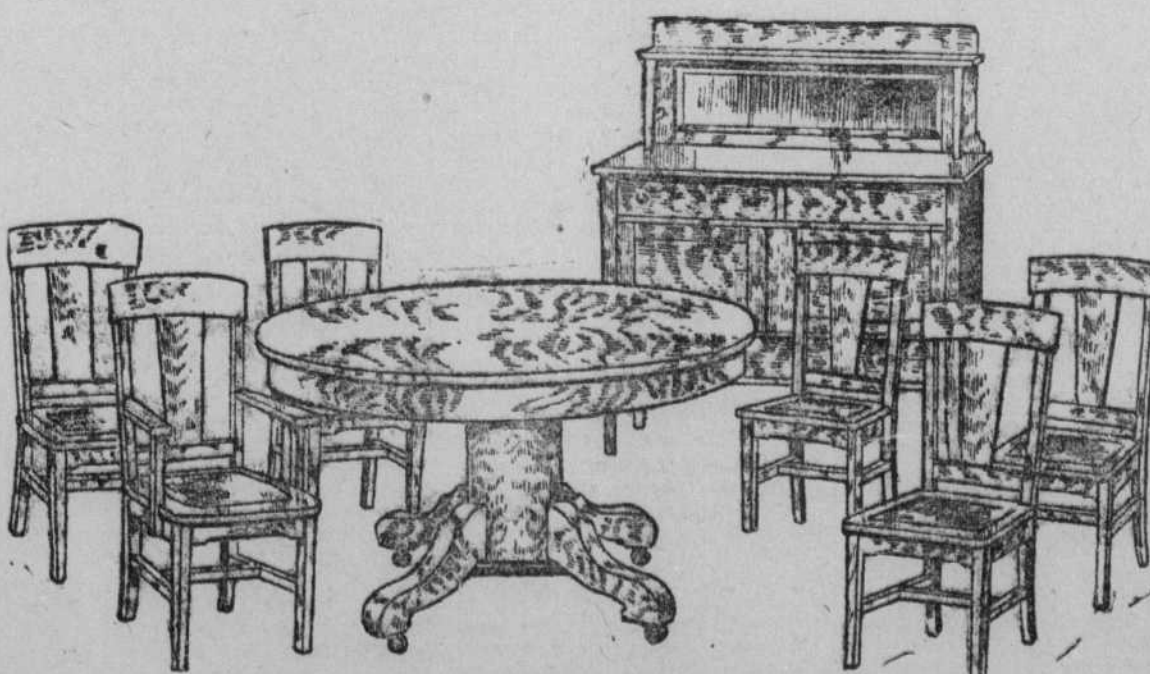
Département du Concours "LE DEVOIR"

71a rue Saint-Jacques, Montréal, Qué.

TELEPHONE MAIN 7461



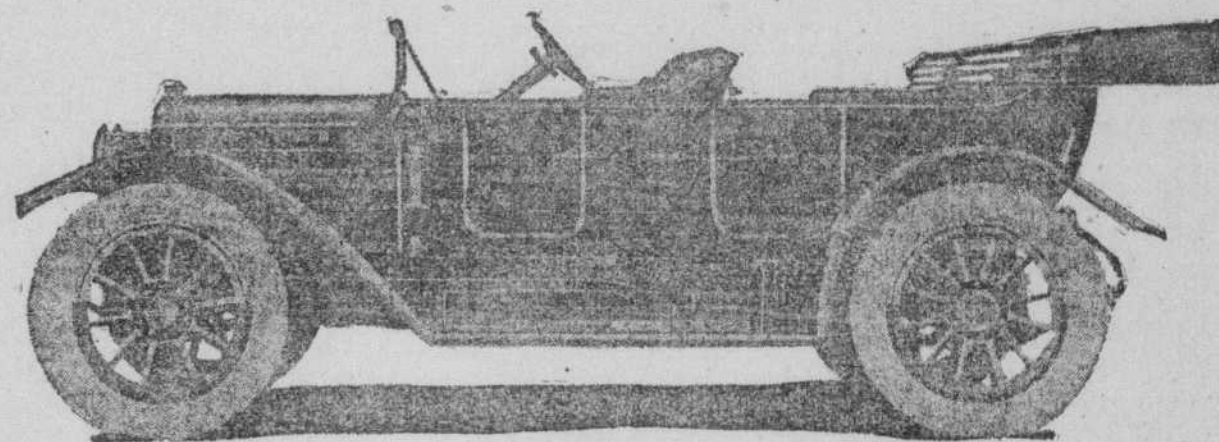
Grafonola Columbia "Grand". Valeur \$650.



Huit ameublements
divers achetés chez,

Valiquette
471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

7 PIANOS "LINDSAY" genre Louis XV



Abbott-Detroit, modèle 1913, auto de tourisme à 5 places. Valeur \$2,500.00

Liste Complète des Prix GRAND PRIX

1. Automobile "Abbott-Detroit", modèle 1913, d'une force de 40 chevaux: voiture de tourisme, à 5 places, et d'une valeur de \$2,500. Achetée chez M. Victor Lévesque, 530 Parc Lafontaine.
1. Automobile "Overland", modèle 1913, d'une force de 30 chevaux: voiture de tourisme à 5 places, évaluée à \$1,350, achetée de la Pope Hartford Motor Co., 318 rue Université.
1. Piano automatique, Heintzman & Co., style Mission, dont la valeur est de \$825. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
1. Grafonola Columbia "Grand", évalué à \$650, et de plus une valeur de \$25 en registres. Acheté de la Canadian Graphophone Co., No 24 rue Victoria.
1. Piano automatique "Lindsay" dont la valeur est de \$600. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
1. Bourse de \$500 en or.
1. Ameublement évalué à \$400, acheté de N.-G. Valiquette, Limited, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.

PRIX DES DISTRICTS

7. Pianos "Lindsay", genre Louis XV, dont la valeur est de \$350 chacun. Achetés de C.-W. Lindsay, Ltd., Montréal.
7. Grafonolas Columbia (nonpareil), évalués à \$180 chacun. Avec chacun de ces instruments, nous donnerons des registres dont la valeur sera de \$20. Ces prix sont achetés de la Canadian Graphophone Co., 24 rue Victoria.
7. Ameublements divers évalués à \$125 chacun, et achetés de N.-G. Valiquette Limited, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.
7. Bagues à diamants évaluées à \$100 chacune, et achetées chez Henri Scott, 479-481 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$75 chacun qu'on peut échanger pour des marchandises chez Dupuis Frères, Limited, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$60 chacun payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limited, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$50 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limited, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$40 chacun, avec lesquels on peut acheter des marchandises chez Dupuis Frères Limited, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$30 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limited, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7. Certificats de \$25 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères Limited, 447 rue Sainte-Catherine Est.

PRIX SUPPLEMENTAIRES

Tous les candidats qui, à la fin du concours, auront recueilli cent mille votes ou plus et qui cependant n'auront pas gagné l'un des prix énumérés plus haut, recevront comme prix un certificat de \$5, payable en marchandises chez Dupuis Frères, Limited, 447 rue Sainte-Catherine Est.

LA VIE SPORTIVE

LA REUNION DU BIG FOUR

ELLE AURA LIEU DANS LA VILLE REINE LE 17 AVRIL. — CON JONES Y ASSISTERA. — LE CALENDRIER DES PARTIES DE LA SAISON PROCHAINE SERA SOUMIS AUX DELEGUES POUR ETRE ADOPTE.

Toronto, 15. — Le président, P. J. Quinn, de la D. L. A., a convoqué une assemblée du Big Four pour jeudi, le 17 avril, à l'hôtel Prince George. La date de cette réunion a été avancée afin de permettre à Con Jones d'y assister et de se concerter avec le Big Four pour mener une bonne fin à la campagne d'entente qu'il a inaugurée récemment. Le président Quinn a aussi préparé la liste des parties de la saison prochaine qui sera soumise aux délégués pour être adoptée.

La rencontre de demain soir vaudra la peine d'être vue

TOUS CEUX QUI SY CONNAISSANT EN FAIT DE LUTTE SE RENDENT COMPTE QUE LE MATCH CAZEUX-VINCENT NE PEUT MANQUER D'ETRE SENSATIONNEL. — LES DEUX HOMMES SE CRAIGNENT.

Le public porte un vif intérêt à la rencontre de demain soir entre le Béarnais Cazeaux et le Cubain Vincent. Ce match est attendu avec beaucoup d'attention, car les deux hommes sont considérés comme les plus forts de la division. Cazeaux, 48 ans, est un homme expérimenté, tandis que Vincent, 35 ans, est un homme en pleine force de l'âge. Les deux hommes se craignent, ce qui rend la rencontre encore plus intéressante.

N. Labelle est en tête de la classe "A"

CE JOUEUR A PRIS PART A QUARANTE-DEUX PARTIES AVEC UNE MOYENNE DE 189,8. — LE REPRESENTANT DU CHAMPETRE A COMPTÉ 7,974 POINTS.

Le secrétaire de la M.B.A., M. Cockburn, vient de publier la liste officielle des moyennes des joueurs de la classe "A". N. Labelle, du Champêtre, se classe bon premier. Il prit part à quarante-deux parties et enregistra 7,974 points, lui donnant une moyenne de 189,8.

Voici la liste fournie par le secrétaire :

STANDARD	P.	Pts.	P.C.
R. C. Bach...	42	7,568	180.1
J. Sutherland...	33	5,983	179.3
J. Nelson...	39	6,852	175.6
A. G. Clarke...	29	6,738	172.7
E. Mirault...	6	1,010	168.3
J. Gillehooley...	32	5,363	167.2
J. Drysdale...	16	2,612	163.2
H. Armstrong...	1	144	144
E. H. Quinn...	2	280	140

CRESCENT

W. Bryson...	42	7,578	180.4
A. Surgeon...	39	7,035	180.3
R. J. Walker...	41	7,353	179.3
H. Bennett...	41	7,036	171.6
R. Zimmerman...	42	7,142	170.0
J. P. Lebeau...	6	1,013	168.8

CANADIEN

R. Lamouroux...	42	7,720	183.8
J. B. Pelletier...	42	7,465	177.7
C. Desautels...	42	7,338	174.2
E. Meunier...	12	2,091	174.2
A. F. Foucher...	42	7,174	170.8
E. Gagnon...	30	5,053	168.4

CHAMPETRE

N. Labelle...	42	7,974	189.8
M. Vachon...	12	2,224	185.3
J. A. Blondeau...	41	7,298	178.3
H. Filion...	30	5,299	175.6
P. Boulianne...	42	7,259	172.8
L. Vasson...	21	3,521	169.5
J. Dumont...	7	1,482	164.2
A. Plante...	7	1,129	161.6
R. Stanford...	6	860	143.3

NATIONAL

R. Egan...	42	7,444	177.2
E. Pelletier...	42	7,420	176.6
M. Frechette...	21	3,632	172.9
A. Bédard...	42	7,118	169.4
R. Bachand...	33	5,475	165.9
J. Cattarino...	30	4,869	162.3

M.A.A.A. ROUGE

R. Darling...	42	7,388	175.9
D. Gough...	8	1,405	175.6
F. H. Gardner...	42	7,334	174.6
J. A. Holmgren...	39	6,626	169.8
J. B. Alexander...	42	7,112	169.3
R. Wall...	37	5,996	162.0

M.A.A.A. BLEU

J. E. Walsh...	42	7,214	171.7
F. Flower...	27	4,572	169.2
N. Lagallais...	33	5,500	166.9
S. Walsh...	42	6,931	165.0
N. Gross...	39	6,281	161.0
W. Douglas...	5	751	158.2
E. Burnett...	19	2,945	155.2
J. A. Meighen...	3	396	132.2

BEAVER

S. Brown...	36	6,209	172.4
F. Cockburn...	42	7,122	169.5
F. Whitte...	42	7,043	167.6
S. Weinheimer...	6	985	164.1
S. Edill...	3	491	163.6
J. Aird...	39	6,354	162.8
J. Clabaut...	42	6,780	161.6

M.A.A.A. BLEU

J. E. Walsh...	42	7,214	171.7
F. Flower...	27	4,572	169.2
N. Lagallais...	33	5,500	166.9
S. Walsh...	42	6,931	165.0
N. Gross...	39	6,281	161.0
W. Douglas...	5	751	158.2
E. Burnett...	19	2,945	155.2
J. A. Meighen...	3	396	132.2

M.A.A.A. BLEU

J. E. Walsh...	42	7,214	171.7
F. Flower...	27	4,572	169.2
N. Lagallais...	33	5,500	166.9
S. Walsh...	42	6,931	165.0
N. Gross...	39	6,281	161.0
W. Douglas...	5	751	158.2
E. Burnett...	19	2,945	155.2
J. A. Meighen...	3	396	132.2

M.A.A.A. BLEU

J. E. Walsh...	42	7,214	171.7
F. Flower...	27	4,572	169.2
N. Lagallais...	33	5,500	166.9
S. Walsh...	42	6,931	165.0
N. Gross...	39	6,281	161.0
W. Douglas...	5	751	158.2
E. Burnett...	19	2,945	155.2
J. A. Meighen...	3	396	132.2

M.A.A.A. BLEU

J. E. Walsh...	42	7,214	171.7
F. Flower...	27	4,572	169.2
N. Lagallais...	33	5,500	166.9
S. Walsh...	42	6,931	165.0
N. Gross...	39	6,281	161.0
W. Douglas...	5	751	158.2
E. Burnett...	19	2,945	155.2
J. A. Meighen...	3	396	132.2

M.A.A.A. BLEU

J. E. Walsh...	42	7,214	171.7
F. Flower...	27	4,572	169.2
N. Lagallais...	33	5,500	166.9
S. Walsh...	42	6,931	165.0
N. Gross...	39	6,281	161.0
W. Douglas...	5	751	158.2
E. Burnett...	19	2,945	155.2
J. A. Meighen...	3	396	132.2

M.A.A.A. BLEU

J. E. Walsh...	42	7,214	171.7
F. Flower...	27	4,572	169.2
N. Lagallais...	33	5,500	166.9
S. Walsh...	42	6,931	165.0
N. Gross...	39	6,281	161.0
W. Douglas...	5	751	158.2
E. Burnett...	19	2,945	155.2
J. A. Meighen...	3	396	132.2

M.A.A.A. BLEU

J. E. Walsh...	42	7,214	171.7
F. Flower...	27	4,572	169.2
N. Lagallais...	33	5,500	166.9
S. Walsh...	42	6,931	165.0
N. Gross...	39	6,281	161.0
W. Douglas...	5	751	158.2
E. Burnett...	19	2,945	155.2
J. A. Meighen...	3	396	132.2

Ligue de la Cité

L'OUVERTURE DES SERIES AURA LIEU DIMANCHE PROCHAIN AU TERRAIN DES CHAMPOIS. — LES CLUBS HOCHOLA, ET VOLTEIGERS FERONT LES FRAIS DE LA PREMIERE PARTIE.

Les amateurs locaux, pour qui les séries de la ligue de la Cité valent «celles des ligues majeures», attendent impatiemment l'ouverture des séries qui auront lieu dimanche prochain, le 20 avril, au terrain des Shamrock.

A 1.30 p.m., précises, les Hochola, pilotes de Eugene Paquette, et les Volteigers de Bert Deschamps, se rencontreront au premier appel de «Play ball» que les arbitres lanceront au-dessus du terrain. Eugene Paquette, le capitaine du nouveau club du «Bout», occupe l'un des postes, la même charge avec les Volteigers, et comme Frank Chance, avec les Highlanders, tous ses efforts tendront à satisfaire les supporters de la nouvelle équipe, à laquelle il a juré foi. Bert Deschamps partage la même ambition et tout l'insidie ball que ces experts connaissent sera mis à contribution, pour faire pencher la victoire de leur côté. Les Hochola, amèneurs au terrain la même foule d'enthousiastes que les Volteigers, vaincus au hockey. C'est dire qu'il y aura de l'enthousiasme dans les estrades. Billy Innes et Pat Kennedy seront les «bench managers» des clubs mis en présence dans la deuxième partie.

Billy, de McGraw, de la ligue locale, a réussi à donner aux athlètes un ton spécial et du «pop» d'un genre à part, en lui suivant assidûment, à tous les exercices. Tout ce que le baseball contient de plus légitime, sera utilisé par «Billy» pour vaincre la «Pat», mais il ne faut en conclure de là que celui-ci se prêter de bonne grâce à la défaite. Loin de lui, cette pensée de «lâcher», et c'est pour ça qu'il pousse que ces invincibles disputent le terrain à la machine. Les pratiques d'hier ont vu ces quatre équipes au grand complet, car rien n'est négligé pour prouver au public que la ligue de la Cité de Montréal est supérieure à toutes celles du genre en Amérique.

Le «Bonaparte»

Le club de Base-Ball «Bonaparte» a tenu sa deuxième assemblée vendredi dernier, au bureau du général Cournoyer, 41 rue Duquette.

En l'absence du président J. R. Cournoyer, actuellement en voyage, M. Edgar Fagnan présidait la réunion, et M. Alphonse Bernier agissait comme secrétaire.

Le «Bonaparte» ouvrira la saison au commencement du mois de mai; il portera un superbe costume. Il y aura pratique pour le club, dimanche prochain, le matin, de 9 h. 12 à midi; cette pratique aura lieu sur le terrain du club, rue Davidson, et tous les joueurs, sans exception, sont instamment priés d'y assister. Pour informations, P. Cournoyer, 41 rue Duquette, Hochola.

Le concours annuel du Chenil de Montréal

IL AURA LIEU LES 29, 30 ET 31 MAI AU COLISEUM. — DES ROSETTES SERONT DECERNÉES AUX TROIS PREMIERS DE CHAQUE SERIE.

Le concours annuel du Chenil de Montréal aura lieu les 29, 30 et 31 mai au Coliseum de la rue Guy. Il a été décidé à l'assemblée des directeurs que des rosettes seront décernées aux trois premiers de chaque série. Les exposants ont été avisés par lettre et par affiche. On se rappelle que dans la seule journée de samedi, les exposants ont vendu pour au-delà de quatre-vingt mille dollars. Ce chiffre fut dépassé hier. La foule était très considérable. C'est un public très chic qui visite l'exposition et l'un des expositions d'immenses chiens connus de Montréal nous disait hier qu'il était agréablement surpris par le nombre de personnes qui s'intéressaient au progrès immobilier de notre ville et de ses habitants.

Mais il n'y a pas que les Montréalais qui visitent l'exposition. Bon nombre d'étrangers circulent dans l'Aréna, se faisant expliquer tel ou tel plan, s'extasiant devant les admirables sites tant de Montréal que des environs.

BOILEAU ET BENARD. Ces messieurs ont un «stand» très coquet, qui est on ne peut plus achalandé. Le fait est que les lots de Dominion Park, annoncés par M. Benard, la propriété n'est située qu'à quatre milles du centre de Montréal et en face du fameux Parc Dominion. Elle s'étend vers le nord jusqu'à la magnifique boulevard Sherbrook. M. Benard nous déclarait hier, que son associé et lui étaient on ne peut plus satisfaits des résultats obtenus jusqu'ici. Depuis l'ouverture de l'exposition, près de deux cents personnes se sont adressées à eux pour acquiescer des lots dans Dominion Parkville.

THE F. N. AMEY REALTY, LTD. Cette société, dont le bureau principal est à Ottawa, annonce des terrains dans North Bay, une ville très prospère, située sur la rive nord-est du lac Nipissing. Ces terrains sont connus sous le nom de «Lake Shore Annex» et offrent des avantages extraordinaires. North Bay est le point de division des grands chemins de fer. C'est une ville bien bâtie, possédant de magnifiques églises, écoles, résidences, magasins, entrepôts, un théâtre, etc. Aussi les terrains de «Lake Shore Annex» se vendent-ils très rapidement.

J. E. AVARD & CIE, LITEE. Le «stand» de cette compagnie est un des plus jolis de l'exposition. M. Avard a fait faire un plan, en papier maché, de la belle paroisse de Saint-Hilaire, où des lots sont annoncés en vente. On va convertir toutes les terres situées en arrière du village en une immense parc ayant la montagne comme terminus. La propriété annoncée par M. Avard est magnifique et nul doute que les lots vont s'enlever avec rapidité.

DAOUST REALTY, LTD. Cette compagnie très connue annonce une propriété qui a nom Mont-Lasalle-Extension. Ces messieurs ont assurément un des plus beaux kiosques de l'exposition. M. Avard a fait faire un plan, en papier maché, de la belle paroisse de Saint-Hilaire, où des lots sont annoncés en vente. On va convertir toutes les terres situées en arrière du village en une immense parc ayant la montagne comme terminus. La propriété annoncée par M. Avard est magnifique et nul doute que les lots vont s'enlever avec rapidité.

DAOUST REALTY, LTD. Cette compagnie très connue annonce une propriété qui a nom Mont-Lasalle-Extension. Ces messieurs ont assurément un des plus beaux kiosques de l'exposition. M. Avard a fait faire un plan, en papier maché, de la belle paroisse de Saint-Hilaire, où des lots sont annoncés en vente. On va convertir toutes les terres situées en arrière du village en une immense parc ayant la montagne comme terminus. La propriété annoncée par M. Avard est magnifique et nul doute que les lots vont s'enlever avec rapidité.

DAOUST REALTY, LTD. Cette compagnie très connue annonce une propriété qui a nom Mont-Lasalle-Extension. Ces messieurs ont assurément un des plus beaux kiosques de l'exposition. M. Avard a fait faire un plan, en papier maché, de la belle paroisse de Saint-Hilaire, où des lots sont annoncés en vente. On va convertir toutes les terres situées en arrière du village en une immense parc ayant la montagne comme terminus. La propriété annoncée par M. Avard est magnifique et nul doute que les lots vont s'enlever avec rapidité.

DAOUST REALTY, LTD. Cette compagnie très connue annonce une propriété qui a nom Mont-Lasalle-Extension. Ces messieurs ont assurément un des plus beaux kiosques de l'exposition. M. Avard a fait faire un plan, en papier maché, de la belle paroisse de Saint-Hilaire, où des lots sont annoncés en vente. On va convertir toutes les terres situées en arrière du village en une immense parc ayant la montagne comme terminus. La propriété annoncée par M. Avard est magnifique et nul doute que les lots vont s'enlever avec rapidité.

DAOUST REALTY, LTD. Cette compagnie très connue annonce une propriété qui a nom Mont-Lasalle-Extension. Ces messieurs ont assurément un des plus beaux kiosques de l'exposition. M. Avard a fait faire un plan, en papier maché, de la belle paroisse de Saint-Hilaire, où des lots sont annoncés en vente. On va convertir toutes les terres situées en arrière du village en une immense parc ayant la montagne comme terminus. La propriété annoncée par M. Avard est magnifique et nul doute que les lots vont s'enlever avec rapidité.

DAOUST REALTY, LTD. Cette compagnie très connue annonce une propriété qui a nom Mont-Lasalle-Extension. Ces messieurs ont assurément un des plus beaux kiosques de l'exposition. M. Avard a fait faire un plan, en papier maché, de la belle paroisse de Saint-Hilaire, où des lots sont annoncés en vente. On va convertir toutes les terres situées en arrière du village en une immense parc ayant la montagne comme terminus. La propriété annoncée par M. Avard est magnifique et nul doute que les lots vont s'enlever avec rapidité.

DAOUST REALTY, LTD. Cette compagnie très connue annonce une propriété qui a nom Mont-Lasalle-Extension. Ces messieurs ont assurément un des plus beaux kiosques de l'exposition. M. Avard a fait faire un plan, en papier maché, de la belle paroisse de Saint-Hilaire, où des lots sont annoncés en vente. On va convertir toutes les terres situées en arrière du village en une immense parc ayant la montagne comme terminus. La propriété annoncée par M. Avard est magnifique et nul doute que les lots vont s'enlever avec rapidité.

DAOUST REALTY, LTD. Cette compagnie très connue annonce une propriété qui a nom Mont-Lasalle-Extension. Ces messieurs ont assurément un des plus beaux kiosques de l'exposition. M. Avard a fait faire un plan, en papier maché, de la belle paroisse de Saint-Hilaire, où des lots sont annoncés en vente. On va convertir toutes les terres situées en arrière du village en une immense parc ayant la montagne comme terminus. La propriété annoncée par M. Avard est magnifique et nul doute que les lots vont s'enlever avec rapidité.

DAOUST REALTY, LTD. Cette compagnie très connue annonce une propriété qui a nom Mont-Lasalle-Extension. Ces messieurs ont assurément un des plus beaux kiosques de l'exposition. M. Avard a fait faire un plan, en papier maché, de la belle paroisse de Saint-Hilaire, où des lots sont annoncés en vente. On va convertir toutes les terres situées en arrière du village en une immense parc ayant la montagne comme terminus. La propriété annoncée par M. Avard est magnifique et nul doute que les lots vont s'enlever avec rapidité.

LIGUE INTERNATIONALE

LES SERIES DE 1913 S'OUVRIRONT DEMAIN APRES-MIDI AUX ETATS-UNIS. — LES ROYAUX AURONT UNE BONNE EQUIPE. — LES ARBITRES SONT NOMMES.

La saison de la ligue de base-ball internationale s'ouvrira demain aux Etats-Unis. Les clubs débiteront aux endroits suivants: Buffalo à Jersey City, Toronto à New-York, Rochester à Baltimore et Montréal à Providence. Le président Barrow a déclaré hier soir que la saison 1913 sera une saison de surprises et que la course au championnat sera encore plus contestée que l'an dernier. «Les clubs de la première division de l'an dernier sont aussi forts qu'ils étaient, tandis que ceux de la deuxième division sont beaucoup plus forts qu'ils ne l'étaient en 1912 et il paraît impossible de nommer le club qui remportera le championnat», a déclaré le président Barrow.

Le président a demandé aux arbitres de se réunir à son bureau aujourd'hui afin de recevoir les instructions. Les officiers suivants ont été nommés pour les parties d'ouverture: Carpenter et O'Toole, à Providence; Finneran et Quigley, à Newark; Mullen et Bierhalter, à Baltimore; Nallen et Hayes, à Jersey City.

L'EQUIPE DES ROYAUX. Le mauvais état du terrain a empêché la partie d'avoir lieu hier à Springfield. Hier soir, le gérant Bransfield est parti avec ses hommes pour Worcester, où les Royals joueront aujourd'hui. Le gérant Bransfield alignera probablement les joueurs suivants dans la jouée d'ouverture de la ligue internationale, qui aura lieu demain, à Providence: Burns, receveur; Smith, Taylor ou Dale, lanceur; Miller, premier but; Cunningham, deuxième but; Yeager, troisième but; Esmond ou Partell, avant-garde; Allen, champ de gauche; Gilhooley ou Savage, champ de centre et Demmitt, champ de gauche. Le président Lichtenstein est parti hier soir pour Boston, accompagné de Charles Hanford. Ce dernier a rejoint les Royals à Worcester ce matin, mais il est peu probable qu'il joue d'ici une semaine, à cause de son manque de forme.

Il est peu probable que le lanceur gauche Mattern soit utilisé par les Royals pour au moins une semaine. Del Mason, qui a joué en Floride cet hiver, se rapportera au gérant Bransfield, à Providence, demain.

Tournoi de billard

VIAM EST DECLASSE PAR SLATER HIER SOIR. — MACHADO ET MENARD SE RENCONTRERONT CE SOIR.

Slater a défait Viam par 300 à 163 dans la partie d'hier soir à la salle Windsor. Machado et Menard se rencontreront ce soir et si l'on considère que ces deux hommes sont les meneurs du tournoi, on se rend facilement compte que la partie sera des plus contestées.

Voici la position des joueurs à date :

	G.	P.	P.C.
Ménard...	2	0	1,000
Slater...	1	1	500
De Tilly...	1	1	500
Slater...	1	1	500
Shaw...	1	2	333
Viam...	1	2	333

Le choix d'un grand artiste

Un fait intéressant se rapportant au prochain concert de José Lhévinne à la salle Windsor, le 18 d'avril, est le choix du piano fait par l'artiste. Après des recherches soignées, il a, comme plusieurs de ses distingués contemporains qui ont visité Montréal, choisi le piano Steinway. Des pianos du même modèle que celui sur lequel jouera José Lhévinne sont exposés aux magasins de MM. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine-Ouest, et 394 rue Sainte-Catherine-Est.

L'IMMEUBLE

MM. R. M. Jaffray, Fred. Barter et A. Freedman, organisateurs de l'Exposition qui se tient en ce moment à l'Aréna, ont reçu toute espérance. On se rappelle que dans la seule journée de samedi, les exposants ont vendu pour au-delà de quatre-vingt mille dollars. Ce chiffre fut dépassé hier. La foule était très considérable. C'est un public très chic qui visite l'exposition et l'un des expositions d'immenses chiens connus de Montréal nous disait hier qu'il était agréablement surpris par le nombre de personnes qui s'intéressaient au progrès immobilier de notre ville et de ses habitants.

Mais il n'y a pas que les Montréalais qui visitent l'exposition. Bon nombre d'étrangers circulent dans l'Aréna, se faisant expliquer tel ou tel plan, s'extasiant devant les admirables sites tant de Montréal que des environs.

BOILEAU ET BENARD. Ces messieurs ont un «stand» très coquet, qui est on ne peut plus achalandé. Le fait est que les lots de Dominion Park, annoncés par M. Benard, la propriété n'est située qu'à quatre milles du centre de Montréal et en face du fameux Parc Dominion. Elle s'étend vers le nord jusqu'à la magnifique boulevard Sherbrook. M. Benard nous déclarait hier, que son associé et

ÉPHÉMÉRIDES

15 AVRIL 1911
14 AVRIL 1911

—Au Mexique, les révolutionnaires sont maîtres de Cuatla près de Puebla et de Parano dans l'Etat de Tabasco.

—La Chambre des députés a annulé la résolution du Sénat, concernant la délimitation du district où peut se fabriquer le champagne. Cette mesure a ramené le calme en Champagne.

—La quatrième session de la cinquième législature du Nouveau-Brunswick s'est terminée par une courte cérémonie, après avoir siégé six semaines et un jour.

—Dans les cercles diplomatiques de Madrid l'on dit que l'Allemagne a une grande influence sur la politique de l'Espagne dans le Maroc.

Avis aux Dépositaires

DU "DEVOIR" ET DU "NATIONALISTE"

Durant les concours, nous donnons des livrets de coupons aux personnes qui paient à l'avance leurs abonnements. Tous les dépositaires sont par les présentes requis d'accepter ces coupons du "Devoir" et du "Nationaliste", ces deux journaux s'engageant en retour à accepter ces coupons comme paiement de leurs dus.

Le Saint-Père

(Service particulier)

Rome, 15. — L'état du pape est le même qu'hier. Le bulletin publié par les docteurs Marchiafava et Amici se lit comme suit :

"Le Saint-Père n'a pas de fièvre, ce matin. Sa température est de 97. La toux a diminué et son état général est satisfaisant.

(Signé), MARCHIAFAVA, AMICI."

INTERVIEW DE MARCHIAFAVA

Le professeur Marchiafava, premier médecin du pape, a déclaré aujourd'hui :

"La maladie du pape prend maintenant son cours normal. Le patient était beaucoup mieux après le repos de la nuit dernière. Il a eu hier après-midi, une légère recrudescence de la température, mais elle a disparu à l'heure actuelle. Il n'y avait aucune raison pour craindre des complications. La situation reste la même, la fièvre n'étant que partielle.

PAS DE CHANGEMENT A BRUXELLES

Bruxelles, 15. — La suspension du travail dans la banlieue de la capitale de Belgique était aujourd'hui sensiblement la même qu'hier.

Les trains d'ouvriers, de la banlieue, comblés d'ordinaire, étaient à demi vides.

CE QUE DIT LE TEMPS

Paris, 15. — M. André Tardieu, rédacteur au Temps, appelle l'attention sur les grèves belges, contrastant la violence des grévistes de Buffalo avec la fermeté organisée, exemple de méchanceté, des Belges, dont la grève est une frappe et une immense leçon pratique de ce que les grèves devraient être.

L'OPINION DU PREMIER MINISTRE

Bruxelles, 15. — Le premier ministre, M. de Broqueville, a admis que la grève, si elle persistait, pourrait bien engendrer des désordres sérieux. Il a néanmoins ajouté qu'à l'heure actuelle, il n'y avait aucune raison pour craindre des complications. La situation reste la même, la fièvre n'étant que partielle.

M. de Broqueville a dit qu'il ne croyait pas que le roi intervient d'après des ministres qui ont sa confiance. Néanmoins, c'est l'opinion générale que, si la grève est prolongée, une pétition sera présentée au roi, demandant sa médiation.

TRoupes A ANVERS

Anvers, 15. — Le commandant des troupes ici a été prié aujourd'hui par le gérant des usines d'Ho-boken d'envoyer des troupes pour monter la garde. Tout un bataillon a marché jusqu'à la maison de la mairie, mais le commandant a refusé d'y aller, et le commandant a accédé à sa demande. Le maire a alors posté quelques sergents de ville aux usines, assurant qu'un grand déploiement de troupes était inutile et provocant.

Les tailleurs de diamant qui se sont mis en grève hier, ont repris l'ouvrage aujourd'hui, mais une assemblée générale est convoquée pour ce soir, alors que la question de leur adhésion au mouvement sera discutée.

Le pont de Nicolet

Québec, 15. — Le cabinet provincial se réunira cet après-midi, à quatre heures pour recevoir une délégation du gouvernement fédéral, afin de discuter la question de la reconstruction du pont de Nicolet qui a été emporté lors de la crue des eaux de la rivière.

Une grave accusation

(Service particulier)

Bridgeport, 15. — Le juge Green, de la Cour Supérieure a émis, ce matin, un mandat d'arrestation contre M. Charles S. Mellen et G. H. McHenry, respectivement président et vice-président de la compagnie de chemin de fer New Haven et Hartford. Ceux-ci sont accusés de grave négligence et d'omission relativement à l'accident de chemin de fer qui a eu lieu, au mois d'octobre, à Westport.

Momination ecclésiastique

L'abbé Joseph Dalpé, autrefois vicaire à Saint-Philippe, vient d'être transféré à la paroisse Saint-Anselme, Montréal.

FILEUR DEMANDE

On demande un jeune homme de deux ou trois ans d'expérience pour travailler sur une presse Gorden. S'adresser au "Devoir", 71a rue St-Jacques.

La grève atteint 270,000 ouvriers

DANS LEUR LUTTE POUR LE SUFFRAGE UNIVERSEL LES SOCIALISTES BELGES ENTRAÎNENT UN TIERS DES OUVRIERS.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES PRETENDENT CEPENDANT QUE LE NOMBRE DES GREVISTES N'EST QUE DE 120,000.

LA SITUATION GENERALE

(Service particulier)

Bruxelles, Belgique, 15. — Plus d'un tiers du nombre total d'ouvriers belges ont quitté le travail pour s'associer au mouvement socialiste dans le but d'obtenir le suffrage universel.

Les dernières statistiques, obtenues ce matin, indiquent qu'en dehors des Flandres et d'Anvers, 256,000 ouvriers chôment, et qu'il y en a environ 14,000 dans ces deux derniers districts où les socialistes ont le moins d'adeptes. Les socialistes portent le nombre total des protestataires à 350,000, tandis que le gouvernement l'estime à 120,000.

On ne signale guère de troubles cependant, car les grévistes, semblent vouloir respecter les ordres de leurs leaders qui leur demandent de se croiser les bras et non pas de lever les poings."

PROGRES DE LA GREVE

Charleroi, Belgique, 15. — La grève s'est grandement étendue, ici, aujourd'hui. Sur un mineur ne travaille et presque tous les ouvriers métallurgistes ont déposé leurs outils.

ON REDOUTE UN COUP DE FORCE

La Louvière, Belgique, 15. — On a mis des gendarmes dans les trams-ways de la banlieue pour les défendre contre les attaques possibles des grévistes. Toutes les autres communications, par chemin de fer électrique, ont été interrompues pendant la nuit.

L'AGITATION A LIEGE

Liege, Belgique, 15. — L'agitation dans le voisinage des usines a été plus forte aujourd'hui qu'hier.

GREVE PARTIELLE A ANVERS

Anvers, Belgique, 15. — Dans la section nord du port aujourd'hui, tous les débardeurs étaient au travail. Dans les autres parties de la ville la situation reste la même, la grève n'étant que partielle.

PAS DE CHANGEMENT A BRUXELLES

Bruxelles, 15. — La suspension du travail dans la banlieue de la capitale de Belgique était aujourd'hui sensiblement la même qu'hier.

Les trains d'ouvriers, de la banlieue, comblés d'ordinaire, étaient à demi vides.

CE QUE DIT LE TEMPS

Paris, 15. — M. André Tardieu, rédacteur au Temps, appelle l'attention sur les grèves belges, contrastant la violence des grévistes de Buffalo avec la fermeté organisée, exemple de méchanceté, des Belges, dont la grève est une frappe et une immense leçon pratique de ce que les grèves devraient être.

L'OPINION DU PREMIER MINISTRE

Bruxelles, 15. — Le premier ministre, M. de Broqueville, a admis que la grève, si elle persistait, pourrait bien engendrer des désordres sérieux. Il a néanmoins ajouté qu'à l'heure actuelle, il n'y avait aucune raison pour craindre des complications. La situation reste la même, la fièvre n'étant que partielle.

M. de Broqueville a dit qu'il ne croyait pas que le roi intervient d'après des ministres qui ont sa confiance. Néanmoins, c'est l'opinion générale que, si la grève est prolongée, une pétition sera présentée au roi, demandant sa médiation.

TRoupes A ANVERS

Anvers, 15. — Le commandant des troupes ici a été prié aujourd'hui par le gérant des usines d'Ho-boken d'envoyer des troupes pour monter la garde. Tout un bataillon a marché jusqu'à la maison de la mairie, mais le commandant a refusé d'y aller, et le commandant a accédé à sa demande. Le maire a alors posté quelques sergents de ville aux usines, assurant qu'un grand déploiement de troupes était inutile et provocant.

Les tailleurs de diamant qui se sont mis en grève hier, ont repris l'ouvrage aujourd'hui, mais une assemblée générale est convoquée pour ce soir, alors que la question de leur adhésion au mouvement sera discutée.

Le pont de Nicolet

Québec, 15. — Le cabinet provincial se réunira cet après-midi, à quatre heures pour recevoir une délégation du gouvernement fédéral, afin de discuter la question de la reconstruction du pont de Nicolet qui a été emporté lors de la crue des eaux de la rivière.

Une grave accusation

(Service particulier)

Bridgeport, 15. — Le juge Green, de la Cour Supérieure a émis, ce matin, un mandat d'arrestation contre M. Charles S. Mellen et G. H. McHenry, respectivement président et vice-président de la compagnie de chemin de fer New Haven et Hartford. Ceux-ci sont accusés de grave négligence et d'omission relativement à l'accident de chemin de fer qui a eu lieu, au mois d'octobre, à Westport.

Momination ecclésiastique

L'abbé Joseph Dalpé, autrefois vicaire à Saint-Philippe, vient d'être transféré à la paroisse Saint-Anselme, Montréal.

FILEUR DEMANDE

On demande un jeune homme de deux ou trois ans d'expérience pour travailler sur une presse Gorden. S'adresser au "Devoir", 71a rue St-Jacques.

Elles détruisent pour édifier !

LES SUFFRAGETTES INCENDIENT LA VILLA DE M. ARTHUR PHILIP DUCRES, DEPUTÉ UNIONISTE DU COMTE DE HASTINGS.

A BOTH, LES FILS TELEGRAPHIQUES SONT COUPÉS ET DES BROCHURES SUFFRAGISTES ÉPARILLÉES SUR LA ROUTE.

RETARD DANS LES TRAINS

(Service particulier)

Hastings, Angleterre, 15. — Les suffragettes militantes ont détruit, aujourd'hui, la jolie villa de la plage de Saint-Léonard-sur-Mer, appartenant à Arthur Philippe Dures, député unioniste d'Hastings.

Non seulement les pétroleuses ont mis le feu à la maison, mais elles ont encastré les explosifs dans plusieurs pièces. La villa était inhabitée depuis très peu de temps.

Les vierges folles ont pénétré dans la maison avec des ruses d'apaches.

Elles ont collé du papier collé de confitures sur les vitres pour amortir le bruit, et cassèrent ensuite avec des morceaux de grandes glaces des fenêtres, la confiture empêchant les éclats de vitre de tomber.

Quand un passant vit les flammes, il en prévint les pompiers, mais à peine ceux-ci étaient-ils rendus que le maison sautait par sections. Un pompier reçut même un morceau de métal sur la tête et fut transporté à l'hôpital.

On a trouvé, dans le voisinage, nombre de traces suffragistes.

SABOTAGE DES COMMUNICATIONS

Bath, Angleterre, 15. — Des adeptes du mouvement suffragiste ont coupé la nuit dernière les fils du télégraphe et du téléphone; il s'en est suivi une grande perturbation dans le service des trains.

SENTENCE REMISE

Londres, 15. — Annie Bell, sentinelle suffragette arrêtée à la poste de la prison de Holloway, parce qu'elle avait une arme à feu en sa possession, a comparu, en cour, ce matin, mais on a remis sa sentence pour lui faire subir un examen sur son état mental.

Quand elle a comparu devant le magistrat, Mlle Bell a déclaré qu'elle portait un revolver pour se défendre, et qu'elle avait tiré sur le premier homme qui l'aurait approchée.

Un notaire recherché

LAUREAT PELLETER, ACCUSE DU VOL DE \$2,029.74 A UN M. COTE, EST RECHERCHÉ PAR LA POLICE.

Québec, 15. — La police provinciale vient d'envoyer par tout le pays la description de Laureat Pelletier, notaire public de Saint-Jérôme, comté du Lac St-Jean, contre lequel a été émané un mandat d'arrestation, à la suite du vol de \$2,029.74 dont il est accusé par M. Médard Côté, cultivateur. Cette somme, dit ce dernier, avait été déposée entre les mains de Pelletier pour être remise comme paiement au Crédit Foncier Franco-Canadien à Québec.

On croit que le fuyard a traversé la frontière. Il est âgé de 32 ans, mesure environ cinq pieds cinq pouces et pèse approximativement 200 livres. Pelletier est très lippu et possède une épaisse chevelure. Lorsqu'il a quitté St-Jérôme, il ne portait ni barbe ni moustache.

Vente d'un marché à Québec

Québec, 15. — Ce matin, à l'hôtel de ville, a été vendu à l'enchère publique, le marché Jacques-Cartier, situé à Saint-Roch, entre les rues de la Couronne, Saint-François, Jacques-Cartier et Saint-Joseph.

La propriété a une superficie de 16,908 pieds, elle a été vendue au notaire C. Jacques, pour la somme de \$135,255.14, ce qui représente \$8 et un huitième de cent le pied. Le notaire Jacques s'est porté acquiescent pour un syndicat dont il fait partie de même que MM. Théo. Leclerc, R. Borgevin, A. Masson et quelques autres.

Le dernier cri

TALONS EN PORCELAINE DE SAXE POUR LES ESCLAVES DE LA MODE.

Paris, 15. — Des talons de porcelaine de Saxe montent la dernière exotisme parmi les ultra-mondaines. Ces talons sont portés en soirée avec une chaussure dont la tige est de soie ou de satin.

On prétend toutefois que le patriotisme poussera les femmes françaises à adopter des talons de porcelaine de Sèvres, de fabrication toute française.

Anniversaire d'un désastre

(Service particulier)

New-York, 15. — Aujourd'hui, anniversaire du naufrage du "Titanic", des hommes éminents de l'église et des compagnies maritimes, se sont réunis au Seamen's Church Institute où a eu lieu l'inauguration de la Memorial Lighthouse Tower, érigé à la mémoire des victimes du "Titanic".

\$25,000 pour une jambe cassée

(Service particulier)

White Plains, N.Y., 15. — Le jury de la cour supérieure a accordé, hier soir, un verdict de \$25,000 de dommages à Joseph Lauzon, serrurier, qui s'est cassé la jambe gauche.

Lauzon était sur le wagon de l'express d'Adams, au mois de septembre 1914, quand celui-ci frappa un qu'il n'y avait pas de lumière à la gare. Il fut jeté par terre et eut la jambe fracturée en cinq endroits, lui en rendant l'usage impossible.

LE ST-LAURENT EST LIBRE

La glace qui jusqu'ici avait tenu ferme à Sorel, est partie laissant le fleuve entièrement libre de Montréal à Québec. Le niveau du fleuve à 11 heures et demie ce matin était descendu à 21 pieds et 8 pouces. Le remorqueur "Sir Hugh Allan" travaille depuis hier à briser les battures de glace semées ci et là devant le port. Plusieurs remorqueurs, entre autres le "Robert Mackay", travaillent incessamment à briser les quais. Le débâtellement des quais est commencé ce matin.

Le canal Lachine, habituellement ouvert le premier mai, sera prêt, nous informe-t-on au bureau des ingénieurs du gouvernement, dès le 22 ou 23 avril. La ville de Montréal est en fait posée en ce moment un tuyau supplémentaire de trente pouces pour l'Aqueduc. Plusieurs autres compagnies industrielles font également poser des tuyaux dans le canal pour l'alimentation des réservoirs.

Hier après-midi, à 4 heures et demie est arrivé à Québec le caboteur "Wacomta" venant de Louisbourg, N.E., le navire a laissé Louisbourg à 2 heures le 11 avril, a passé par les détroits de Canoe et de Northumberland, ne rencontrant pas de glace sur une étendue de 40 milles à l'ouest des îles Madeleine. De cet endroit à 30 milles à l'est de Gaspé, il a rencontré de nombreuses glaces flottantes.

Le "Shamrock" et le "Acetylen" ont laissé Sorel à 5 heures 30 ce matin en route pour Montréal.

Sur le lac Saint-Pierre, il y a encore de nombreuses battures.

Duluth, Minn., 15. — Les remorqueurs ont fait route à travers les épaisses glaces de Duluth à la baie Saint-Louis. L'on est d'avis que l'ouverture de la navigation aura lieu sous peu.

Au Soo, le traversier Saint-Ignace se prépare à travailler dans la glace de la baie White Fish. On en escompte qu'il n'y a aucun changement notable dans la débâcle.

Le juge Archibald, qui a de nombreux volumes à consulter sur la demande des avocats des deux parties, rendra son jugement dans quelque temps.

Robillard vs Le Devoir

LES PLAIDOIRIES POUR LA DEFENSE.

(Service particulier)

Constantinople, 15. — Un rumeur persistante veut qu'un armistice de dix jours, commençant à 6 heures ce soir, ait été conclu entre la Turquie et la Bulgarie.

Paris, 15. — Une dépêche semi-officielle de Constantinople dit qu'un armistice de trois jours a été conclu entre la Turquie et les alliés balkaniques.

Les dispositions du premier projet ont soulevé des protestations très vives au Japon, mais le gouvernement de ce pays combat sur-tout la clause relative aux corporations, clause qui a pour but de protéger les syndicats européens et de défendre la reconnaissance des sociétés japonaises.

Cette clause est ainsi rédigée : "8. — Toute corporation dans laquelle la majorité du capital émis sera la propriété d'étrangers inhabiles à devenir citoyens des Etats-Unis d'après les lois de naturalisation de ce pays, sera considérée comme corporation étrangère, selon le sens de cet acte."

Les Japonais ne peuvent se faire naturaliser citoyens américains, aussi le Sénat se contenta-t-il de déclarer que cette disposition n'aura d'effet que pour les étrangers, qui n'auront pas fait leur déclaration qu'ils ont l'intention de devenir sujets américains.

C'est, dit le sénateur Thompson, le seul moyen d'arrêter l'invasion japonaise sans offenser le gouvernement de Tokio.

Courrier de la tombola Saint-Georges

Hier soir, avait lieu à la tombola de Saint-Georges, Montréal Annex, la fête japonaise attendue depuis si longtemps par les intéressés. Le conseil japonais a été empêché de se rendre à la fête à cause de son départ imprévu pour Ottawa, mais il a été remplacé par MM. Yama et Kimura qui se sont acquittés de leur tâche délicate avec tout le tact qu'on leur connaît.

Miles Jeanne et Annette Renaud furent les deux dames gagnantes.

M. J. F. Lemaire gagna le prix des Messieurs. La salle était superbement décorée pour la circonstance et la foule plus nombreuse que jamais.

Le décor et l'illumination offraient un aspect féérique et le tout fut une révélation pour tous.

A la demande d'un grand nombre de personnes présentes il fut décidé de répéter ce soir la fête japonaise. Toutes les personnes dames et messieurs qui voudront prendre part à ce second concours sont priées de venir avec leur costume japonais. L'entrée est gratuite.

En plus, ce soir, soirée des corps représentatifs.

Il ne reste que trois soirs. Venez en foule à la salle Dollard 2615 Saint-Urbain, près Bernard.

(Communiqué).

Le viaduc est peu sûr

LE PACIFIQUE CRAINT QUE SON PONT SUR LA RUE ONTARIO NE S'ECROULE SOUS LE POIDS DES LOCOMOTIVES. — LA VILLE ELARGIRAIT LE TUNNEL.

La Ville va élargir le tunnel de la rue Ontario beaucoup plus étroit, à l'heure actuelle que la rue.

M. Wanklyn, ingénieur-adjoint du président du Pacifique, a averti les Commissaires ce matin, que le viaduc de la compagnie est loin d'être solide et qu'on risque de voir les grosses locomotives tomber un de ces jours dans la rue.

Les commissaires pensent qu'il vaut mieux profiter de ce qu'il est devenu nécessaire de renouveler la structure d'acier pour élargir le tunnel, comme il l'ont déjà décidé en principe il y a quelques mois.

La question a été confiée à l'ingénieur MacLeod qui fera rapport dès qu'il en aura fini avec l'affaire des tramways.

Eboulement mortel

DEUX OUVRIERS SONT TUES A BLACK LAKE.

(De notre correspondant)

Black Lake, Qué., 15. — Un éboulement de pierres, causé par le dégat à la mine Johnson, ici, a fait deux victimes ce matin.

M. Georges Goulet, père d'une nombreuse famille, et M. Thomas Paré, âgé de 22 ans.

Une enquête aura lieu cet après-midi.

L'expédition Steffanson

Londres, 15. — Le docteur Mackay, ancien chirurgien de l'expédition Shackleton, a été choisi pour faire partie de l'expédition de Steffanson.

Accident en Belgique

Ostende, 1. — Le rapide de Bâle-Ostende a tamponné à Lonze un train ouvrier. Douze personnes ont été blessées et la circulation interrompue pendant un temps assez long.

Un armistice

(Service particulier)

Constantinople, 15. — Un rumeur persistante veut qu'un armistice de dix jours, commençant à 6 heures ce soir, ait été conclu entre la Turquie et la Bulgarie.

Paris, 15. — Une dépêche semi-officielle de Constantinople dit qu'un armistice de trois jours a été conclu entre la Turquie et les alliés balkaniques.

Les dispositions du premier projet ont soulevé des protestations très vives au Japon, mais le gouvernement de ce pays combat sur-tout la clause relative aux corporations, clause qui a pour but de protéger les syndicats européens et de défendre la reconnaissance des sociétés japonaises.

Cette clause est ainsi rédigée : "8. — Toute corporation dans laquelle la majorité du capital émis sera la propriété d'étrangers inhabiles à devenir citoyens des Etats-Unis d'après les lois de naturalisation de ce pays, sera considérée comme corporation étrangère, selon le sens de cet acte."

Les Japonais ne peuvent se faire naturaliser citoyens américains, aussi le Sénat se contenta-t-il de déclarer que cette disposition n'aura d'effet que pour les étrangers, qui n'auront pas fait leur déclaration qu'ils ont l'intention de devenir sujets américains.

C'est, dit le sénateur Thompson, le seul moyen d'arrêter l'invasion japonaise sans offenser le gouvernement de Tokio.

Courrier de la tombola Saint-Georges

Hier soir, avait lieu à la tombola de Saint-Georges, Montréal Annex, la fête japonaise attendue depuis si longtemps par les intéressés. Le conseil japonais a été empêché de se rendre à la fête à cause de son départ imprévu pour Ottawa, mais il a été remplacé par MM. Yama et Kimura qui se sont acquittés de leur tâche délicate avec tout le tact qu'on leur connaît.

Miles Jeanne et Annette Renaud furent les deux dames gagnantes.

M. J. F. Lemaire gagna le prix des Messieurs. La salle était superbement décorée pour la circonstance et la foule plus nombreuse que jamais.

Le décor et l'illumination offraient un aspect féérique et le tout fut une révélation pour tous.

A la demande d'un grand nombre de personnes présentes il fut décidé de répéter ce soir la fête japonaise. Toutes les personnes dames et messieurs qui voudront prendre part à ce second concours sont priées de venir avec leur costume japonais. L'entrée est gratuite.

En plus, ce soir, soirée des corps représentatifs.

Il ne reste que trois soirs. Venez en foule à la salle Dollard 2615 Saint-Urbain, près Bernard.

(Communiqué).

Le viaduc est peu sûr

LE PACIFIQUE CRAINT QUE SON PONT SUR LA RUE ONTARIO NE S'ECROULE SOUS LE POIDS DES LOCOMOTIVES. — LA VILLE ELARGIRAIT LE TUNNEL.

La Ville va élargir le tunnel de la rue Ontario beaucoup plus étroit, à l'heure actuelle que la rue.

M. Wanklyn, ingénieur-adjoint du président du Pacifique, a averti les Commissaires ce matin, que le viaduc de la compagnie est loin d'être solide et qu'on risque de voir les grosses locomotives tomber un de ces jours dans la rue.

Les commissaires pensent qu'il vaut mieux profiter de ce qu'il est devenu nécessaire de renouveler la structure d'acier pour élargir le tunnel, comme il l'ont déjà décidé en principe il y a quelques mois.

La question a été confiée à l'ingénieur MacLeod qui fera rapport dès qu'il en aura fini avec l'affaire des tramways.

Eboulement mortel

DEUX OUVRIERS SONT TUES A BLACK LAKE.